



MAGNAC
B O U R G

la gazette de

Magnac Bourg.

02 • 2025

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MAGNAC-BOURG



Sport, commerce et lien social,
Magnac affirme son dynamisme !



vœux du maire.



TOUJOURS MOBILISÉS POUR LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

Chères Magnacaudes, Chers Magnacauds

Je commence cet édito par vous adresser mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, et j'ai une pensée pour tous ceux qui sont dans la peine ou les difficultés, et aussi pour les peuples qui sont touchés par les catastrophes climatiques, les guerres et les attentats.

En 2024, une vingtaine de familles a choisi notre commune pour venir s'y installer, je leur souhaite la bienvenue. Nous avons recensé 8 naissances, félicitations aux nouveaux parents. Actuellement la commune compte 1130 habitants.

Après les élections européennes début juin, puis les législatives fin juin et début juillet, notre pays se révèle divisé.

Dans cette vie politique tourmentée, où il y a un manque de stabilité, ce sont les communes qui en subissent les premières conséquences. Le rôle de la commune est de garantir la continuité du service public, elle crée le lien et rassemble les administrés.

En 2024, Magnac a été une nouvelle fois très active et créative, après avoir reçu le titre de Village Étape préféré des Français en 2023, c'est avec une immense fierté que nous avons remporté le trophée des municipalités de la Journée Nationale du Commerce de Proximité et du centre ville.

Nous poursuivons notre programme avec une action riche et dense, une mobilisation pour le bien vivre ensemble.

Bulletin officiel d'information municipale

Diffusé gratuitement.

Reproduction et vente interdites.

Coordination de la rédaction : tél. 06 66 67 08 10

Crédits photos : AJL, R. Gory, Joseph,

G. Labonne, C. Lornac, S. Pégou.

Conception graphique : maika-creations.com

Tirage : 650 exemplaires.

Imprimé sur le papier recyclé 100%.

Couverture : AJL.

Page 27 : Le musée de l'Ordre de la Libération



Après la réhabilitation d'une partie des anciens locaux industriels de Briance-Breuilh, nous y avons créé le 2^{ème} plus grand dojo de la Haute-Vienne : le dojo Fanny-Estelle Posvite, qui depuis son inauguration le 15 juin 2024, a plus que doublé son nombre de licencié(es). Nous avons enchaîné avec la création d'un terrain multi-sports, l'installation d'une borne de recharge pour véhicule électrique, l'aménagement du camping et la sécurisation de la piste cyclable Route de la Gare.

Pour 2025 nous prévoyons la finalisation de l'aménagement du camping, les travaux de l'église, la réhabilitation de l'ancienne auberge située à côté de la pharmacie en "espace cœur de bourg, soins et prévention". Mais aussi la rénovation du bâtiment qui abrite l'Office du tourisme (projet porté par la communauté de communes et la commune).

Pour ceux que cela intéresse, cette année le Tour du Limousin traversera notre commune... avis aux amateurs !

Côté financier, où une prudence s'impose au vu de la conjoncture nationale, nous pouvons être fiers d'avoir des finances saines.

L'action et la mobilisation sont toujours au cœur de notre mandat. Je suis fier de voir l'évolution de notre village, même s'il reste beaucoup à faire.

Je remercie l'ensemble des services pour leurs compétences, les élus(es) pour leur engagement, leur investissement et leur présence. Je remercie aussi les enseignantes, les gendarmes, les Sapeurs-Pompiers, le personnel soignant, les acteurs économiques et les associations, et enfin l'équipe qui vous informe tous les mois avec "Magnac en Bref".

Notre engagement est d'améliorer votre cadre de vie, et de vous proposer les services que vous attendez et dont vous avez besoin.

Magnac vit une belle histoire que nous allons continuer à écrire ensemble en 2025, vous pouvez compter sur nous.

Le personnel communal, les élus(es) s'associent à moi pour vous souhaiter une belle année, qu'elle vous apporte le meilleur.

Jean-Louis Dubois, Maire de Magnac-Bourg

4

4 vie du bourg

6 commerce

8 portrait

9 vie de l'école

10

10 grands projets

11 travaux



14

budget

16

associations

24

récompenses

26

mémoire



29

culture & patrimoine

34

manifestations

36

tourisme & sport

ESPACE SPORTIF

JOUR DE FÊTE AU DOJO !

Le 15 juin 2024, plus de 120 personnes étaient venues inaugurer le 2^{ème} plus grand dojo solidaire de la Haute-Vienne.

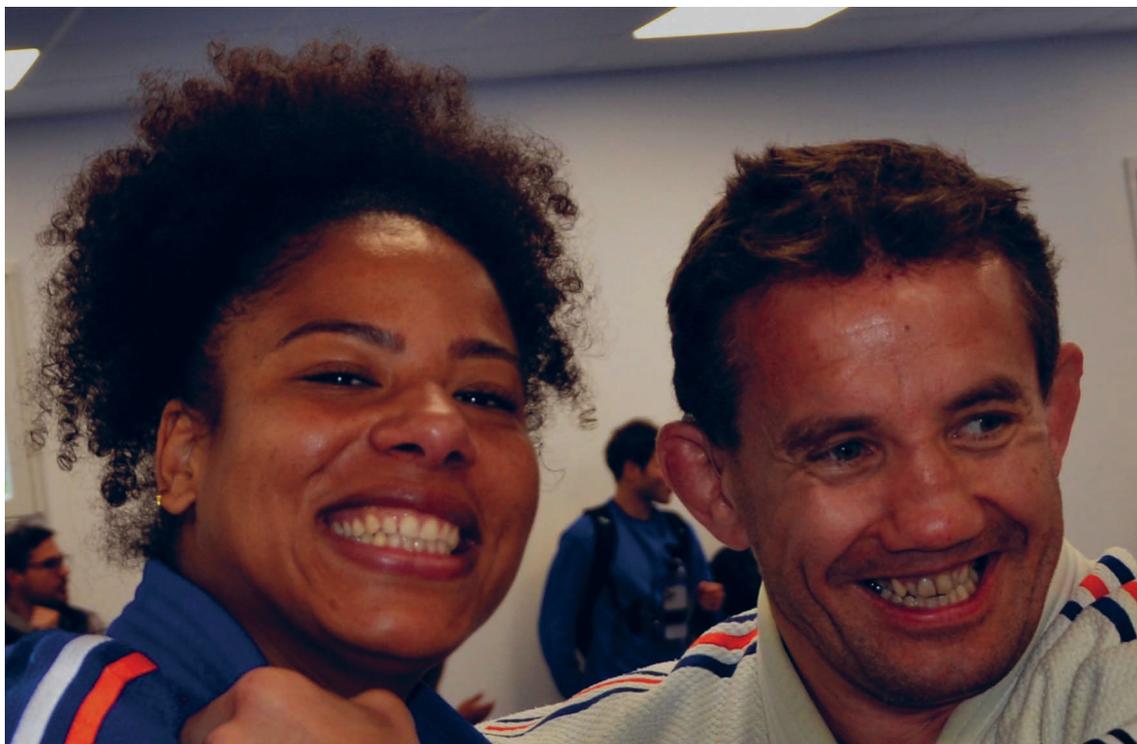
Fanny Estelle Posvite (ici en bleu sur les photos) la très souriante marraine du dojo, mais aussi Cyril Jonard (médaillé de bronze aux JO) nous ont honorés de leur présence. Pour la plus grande joie des enfants, Kodomo, la mascotte de France Judo, était là pour s'amuser avec eux et faire le spectacle.

La joyeuse matinée est passée trop vite, mais tout ce petit monde s'est réconforté auprès d'un magnifique buffet offert par la municipalité et concocté par les cantinières Frédérique et Aurore.

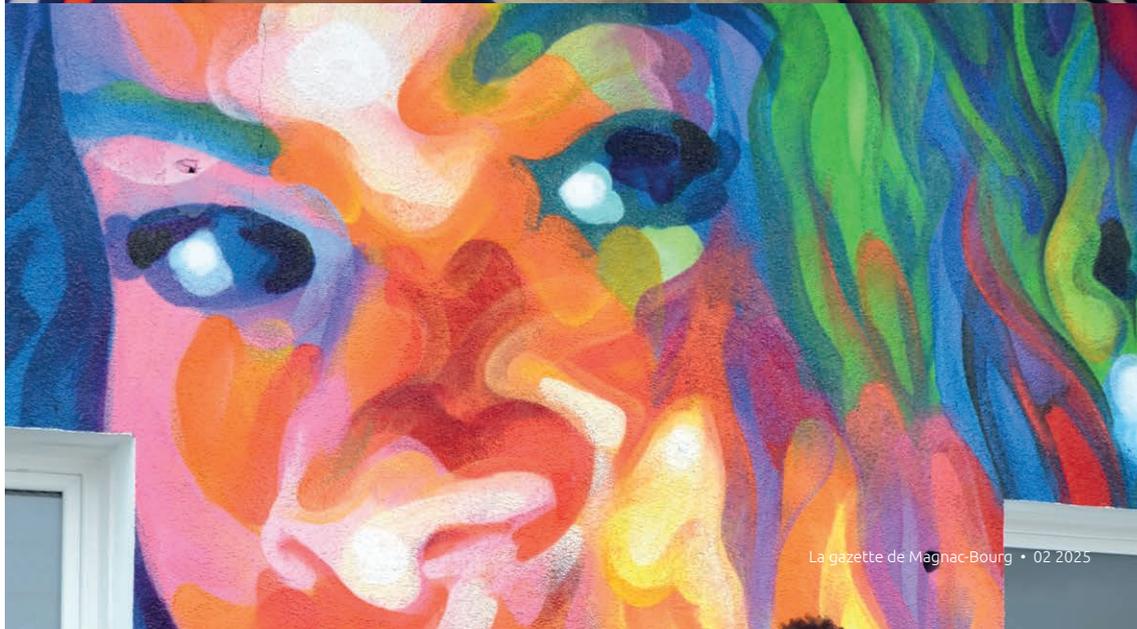
À ce jour le club de judo "l'Alliance Judo Limoges 87" a plus que doublé le nombre de licencié(es) et propose également des cours de Taïso. ●



Inauguration du dojo avec de g. à dr. : Damien Lebour, chargé du développement du projet 1000 dojos, Cyril Jonard, médaillé de bronze aux Jeux paralympiques, Jean-Louis Dubois, maire de Magnac, Fanny Estelle Posvite, Clothilde Berrou, l'architecte du projet et Éric Olivier Lochar, 1^{er} adjoint à Magnac.



Fanny et Cyril Jonard.





Il n'a fallu que 8 jours à Séma Lao pour réaliser l'immense fresque sur la façade du dojo, et souvent sous la pluie!

En bas à g. : Sébastien Péjou, adjoint au maire de Magnac, Damien Lebour et Séma Lao, artiste peintre

En bas à dr.: démonstration de judo le matin du samedi 15 juin, jour de l'inauguration.





CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

LE BAR-TABAC DEVIENT LE CAFÉ DE BILLY À MAGNAC-BOURG

Depuis le 1^{er} octobre, le Café de Billy a remplacé Le Long de l'Issaure, tenu depuis de longues années par Véronique Lelong, qui a décidé de voguer vers d'autres horizons.

Billy, c'est le surnom du fils de Clément Dubois, le nouveau propriétaire. *"Nous n'avions pas vraiment d'idée pour le nom de notre établissement, alors on a choisi le surnom de notre fils Elie, quand il était petit !"*

(Pour l'anecdote, aujourd'hui, du haut de ses 3 ans, Elie n'aime pas du tout qu'on l'appelle ainsi !)

Clément est bien connu des Magnacauds et des Magnacaudes puisque c'est un "enfant du pays", très attaché à notre commune et impliqué dans la vie associative, notamment au sein de l'Occitane Football Club, mais aussi un pompier volontaire de notre centre de secours.

L'idée d'une reprise de l'établissement a germé il y a 2 ans environ dans l'esprit de Clément et de sa compagne, Laura, kinésithérapeute, alors qu'une rumeur de vente court sur la place du village. En janvier 2024, le projet prend tournure avec un changement d'orientation professionnelle de Clément, jusqu'alors responsable commercial dans une société de photocopieurs. En avril, le projet se concrétise vraiment : *"Toutes les conditions étaient réunies, c'était un signe !"* *"Ce qui a fini de nous décider, c'est l'entrée à l'école de notre fils et la retraite de ma mère, qui peut ainsi prendre le relais auprès d'Elie, si besoin, car ce genre de commerce demande de gros investissements personnels."*

Le Café de Billy est un véritable lieu de vie chaleureux et convivial, et un point de rencontres au centre du village. Il a su (re)trouver son public et ses habitués, notamment grâce une plus grande amplitude de ses horaires d'ouverture.

Clément, Maelyss et Lola (voir photo) vous accueillent en effet :

- le lundi de 7h à 13h
- du mardi au vendredi : de 7h à 19h sans interruption
- le samedi de 8h à 19h sans interruption
- le dimanche de 8h à 13h

Dans les mois qui viennent, Clément souhaite poursuivre le développement de l'espace bar, sans négliger pour autant la partie tabac-Presses, qui a également ses fidèles habitués.

La Municipalité souhaite la bienvenue au Café de Billy parmi les commerces de notre commune et une longue vie ! ●

Clément, Maëlyss et Lola vous accueillent :

- le lundi de 7h à 13h
- du mardi au vendredi : de 7h à 19h sans interruption
- le samedi de 8h à 19h sans interruption
- le dimanche de 8h à 13h

La Café de Billy

19 RN20

87380 Magnac-Bourg

06 45 91 79 76

lecafedeBilly@gmail.com

BILAN DE LA JNCP 2024 À MAGNAC-BOURG

L'édition 2024 de la Journée nationale du commerce de proximité, de l'artisanat et du centre-ville © (JNCP) à Magnac-Bourg s'est déroulée dans un esprit de convivialité, confirmant la vitalité économique et l'engagement des acteurs du secteur. Gratifiée de son 3^e sourire, Magnac-Bourg a franchi un nouveau cap cette année en remportant le "Trophée des Municipalités", décerné en avril 2024 au siège du Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE), à Paris. Unique commune récompensée en Nouvelle-Aquitaine, ce prix vient saluer les efforts constants de la commune pour dynamiser son commerce de proximité et soutenir l'économie locale. Cette distinction rend hommage au travail collectif mené par les élu(e)s, les commerçants, l'association "Les Professionnels de la Briance", la Chambre de commerce et d'industrie de la Haute-Vienne, ainsi que les habitants.



Une 3^e participation sous le signe de l'engagement sportif et solidaire

Le thème de la JNCP 2024 à Magnac-Bourg, inspiré par les Jeux Olympiques, a donné lieu à des initiatives originales, notamment une Color Run organisée par l'association "Les Professionnels de la Briance". Cet événement a rassemblé plus d'une centaine de participants dans une ambiance festive et solidaire. Les bénéfices de la course ont été reversés à la Ligue contre le cancer dans le cadre d'Octobre Rose. Les parapluies aux couleurs de la JNCP, installés autour de la place Donnet, ont donné le ton à la foire mensuelle d'octobre. Des artisans et commerçants venus des communes voisines, des animations comme la présence de la banda La Châtelaine de Rochechouart, et la visite de Miss Haute-Vienne, de ses dauphines, ainsi que de l'athlète paralympique Cyril Jonard, ont fait de cette JNCP un temps fort de l'année pour notre commune. "Magnac-Bourg prouve une fois de plus la vitalité de son commerce de proximité et l'importance de le mettre en lumière", a déclaré Sébastien Péjou, adjoint au maire chargé de l'économie locale et de l'attractivité. "La JNCP s'impose également comme une vitrine



incontournable pour les professionnels de notre communauté de communes Briance-Sud-Haute-Vienne (BSHV)", a ajouté Jean-Louis Dubois, maire de Magnac-Bourg et vice-président de BSHV.

Un succès retentissant à partager

Le succès de la JNCP à Magnac-Bourg a largement dépassé les frontières de notre commune, bénéficiant d'une couverture médiatique importante. France 3 Nouvelle-Aquitaine a consacré un sujet à l'événement dans son journal régional diffusé le soir même (12 octobre 2024), Le Populaire du Centre a publié plusieurs articles soulignant la mobilisation des commerçants et des habitants. Les radios locales, comme FlashFM, les radios membres du GRAL, et France Bleu Limousin, ont également relayé cette initiative, d'abord portée par la municipalité (avec le soutien de la CCI 87) et maintenant partagée avec satisfaction avec l'association "Les Professionnels de la Briance".

Avec le Trophée des Municipalités en poche et une population mobilisée autour de ses commerçants, notre commune peut regarder vers l'avenir avec ambition et optimisme. ●



MAIRIE

Nathalie Fenoglio, notre nouvelle secrétaire de mairie

À 56 ans, Nathalie est depuis mars 2024 notre nouvelle secrétaire de mairie, recrutée en remplacement de Sylvie Hélias, nommée à la Communauté de Communes du Pays d'Uzerche.



Nathalie est née à Limoges, où elle a fait toute sa scolarité, mais a grandi jusqu'à ses 3 ans à Meilhards, où ses grands-parents possédaient une ferme et où elle a ensuite passé tous ses week-ends et toutes ses vacances scolaires. Elle passait donc très régulièrement à Magnac-Bourg. Après un DUT Techniques de Commercialisation, elle a travaillé pendant un an au Crédit Agricole à Saint Mathieu, avant de suivre une formation de déléguée médicale. Sa profession l'a amenée à s'installer en Dordogne, à Périgueux. Elle a alors exercé la fonction de déléguée médicale pendant 30 ans sur le Lot, la Dordogne, la Corrèze, la Haute-Vienne, ... au gré de ses missions.

Licenciée en janvier 2023, Nathalie décide alors de faire un bilan de compétences car elle a "*envie de voir autre chose*". À la suite de ce bilan, et par le biais du hasard, elle apprend qu'il existe une formation de secrétaire de mairie remplaçante.

Elle suit donc cette formation dispensée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique d'octobre à décembre 2023, à Tulle.

À la fin de sa formation, elle effectue un court remplacement à la mairie d'Eyburie ; puis fait des candidatures spontanées dans différentes mairies.

C'est ainsi qu'elle obtient un entretien à la mairie de Magnac, où elle est retenue pour effectuer dans un premier temps un remplacement, qui s'est prolongé en poste définitif.

Outre l'accueil en mairie et au téléphone, Nathalie est plus particulièrement en charge de l'urbanisme, de l'état civil et des plannings des agents communaux.

Toujours souriante, Nathalie s'est très vite intégrée à l'équipe municipale et reconnaît se plaire beaucoup dans ses fonctions au sein de notre village. Elle dit apprécier tout particulièrement le contact avec les administrés. Avec Christelle, elles forment toutes deux un binôme compétent et efficace dont est fière la municipalité. ●

Bienvenue à Nathalie à qui nous souhaitons le meilleur pour 2025.



ACTIVITÉS SCOLAIRES

DU CÔTÉ DE NOTRE ÉCOLE

Cette année, l'école accueille 74 élèves répartis dans 3 classes :

- 23 CP/CE1 dans la classe de Mme Nexon
- 26 CE1/CE2 dans la classe de Mme Geoffre
- 25 CE2/CM1 dans la classe de Mme Labonne

Depuis la rentrée, les élèves ont également participé au cross à Vicq-sur-Breuilh. Certains élèves se sont qualifiés pour le cross départemental qui a eu lieu le 4 décembre à Saint-Brice-sur-Vienne, où ils ont représenté notre école.

À l'occasion de la Semaine du goût, les élèves de l'école ont, comme l'année dernière, participé à différents ateliers culinaires avec pour objectif final la réalisation du repas du vendredi midi, partagé tous ensemble. Les CP/CE1 ont réalisé des boulettes de viande à la sauce tomate, en collaboration avec nos cantinières et La Boucherie limousine. Les CE1/CE2 sont allés à la boucherie pour préparer de A à Z du pâté de campagne. Les CE2/CM1 ont, quant à eux, cuisiné des muffins au chocolat.

Le 9 décembre, à l'occasion de la Journée de la Laïcité, les élèves des trois classes se sont réunis autour de l'arbre de la laïcité en face

l'école. Ils y ont accroché, en présence de Mr le Maire, des colombes de la paix, porteuses des messages qu'ils avaient écrits en classe.

En décembre toujours, les trois classes ont assisté à un spectacle intitulé "Panique à Cocotte-Ville" de la compagnie "L'Escargot dans les orties", offert par la coopérative scolaire, à la salle des fêtes de Magnac-Bourg, avec leurs copains de Château.

Puis, la veille des vacances, les élèves se sont retrouvés à la salle des fêtes pour partager, avec les enseignantes, le personnel communal et quelques élus, le repas de Noël, préparé par Frédérique, notre cantinière et ses fidèles «assistantes». Ce moment de convivialité s'est terminé par le désormais traditionnel "quiz musical", préparé par Sébastien Péjou.

Une classe découverte à thématique sportive est à nouveau prévue au mois de mai. La représentation de la chorale est prévue le vendredi 21 mars à la salle des fêtes de Magnac et le spectacle du RPI le vendredi 20 juin, à Château-Chervix. ●



vie de l'école.

À noter : depuis la rentrée, une bénévole intervient à la garderie pour l'aide aux devoirs et l'école dispose depuis janvier d'un Service civique qui aide au fonctionnement de l'école.

Vous pouvez retrouver des infos utiles et des actualités des trois écoles du RPI sur le site internet : <https://rpicmv.toutemonecole.fr>

ESPACE "CŒUR DE BOURG, SOINS ET PRÉVENTION"

Dès son élection en 2020, la municipalité a conduit une réflexion sur la revitalisation du centre-bourg, avec l'aide du CAUE, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement.

Dans cette perspective, la municipalité a eu l'opportunité d'acquérir en 2022, l'ancien bar-dancing avec ses dépendances situé 1 route de la Gare à côté de la pharmacie, à deux pas des parkings du champ de foire et de l'Office de tourisme ; cet espace, d'une emprise de 400m², est vacant depuis plusieurs années, et dans un état précaire.

Un groupe de travail a proposé de restaurer ce lieu en un espace polyvalent susceptible de ranimer cette partie centrale du cœur de notre village, et de rapprocher des habitants de l'offre de soins ; un cahier des charges précise les objectifs attendus :

1 – Redonner vie à ce lieu central de rencontres :

le projet vise à réhabiliter ce lieu marqué historiquement par la proximité, la convivialité et les rencontres, dans le but de renforcer le tissu et la cohésion sociale ; la cour en particulier sera rendue à la population en devenant un espace ouvert, jardiné et ombragé, îlot de fraîcheur ouvert sur la place de la pharmacie ; elle donnera accès à des toilettes publiques accessibles aux handicapé(e)s.

2 – Participer à l'offre de prévention et de soins :

comme beaucoup de communes rurales, Magnac-Bourg souffre d'un déficit en matière d'offre de soins ; encouragée par la nouvelle pharmacienne et par les infirmier(e)s qui cherchent à être mieux logés, la municipalité a vu dans ce projet l'occasion de contribuer à améliorer la situation en rapprochant l'offre de soins : elle souhaite proposer à la population un Espace pour la prévention et les soins, et aux professionnels de la santé un environnement d'accueil favorable. La salle de bal sera totalement reconstruite et le bar réhabilité, pour donner deux ensembles séparés de salles de consultations, avec salles d'attente indépendantes : le premier ensemble est réservé aux infirmier(e)s, le second sera mis à disposition de professionnels de santé, pour des consultations ponctuelles et programmées (ostéopathe, orthophoniste, psychologue, diététicien(ne), assistante sociale...), pour l'accueil de médecins tentés de s'installer à Magnac, ou encore pour or-



ganiser des soins ambulatoires. L'étage sera réservé à ces intervenants, avec espace de détente et secrétariat ; un petit logement pourra servir d'hébergement temporaire en cas de besoin.

3 - Créer un espace pluri-fonctionnel :

la commune ne dispose actuellement pour les rencontres et les séances d'activités physiques d'intérieur, gymnastique et yoga par exemple, que de la salle des fêtes, entraînant des dépenses de chauffage et d'entretien excessives pour les publics de taille réduite ; cette opération est l'occasion de pallier cette difficulté en réhabilitant la grange, la transformant en espace polyvalent de taille plus réduite, énergétiquement sobre ; cet espace servira également aux professionnels de santé pour l'organisation de soins collectifs, ainsi que pour l'animation de réunions et de formations sur les thèmes de la prévention, de la santé et du bien-être.

4 – Le dernier espace, d'une trentaine de m², ouvert sur la place de la pharmacie, est laissé en réserve ; il pourra servir d'extension pour l'offre de soins, ou devenir un espace commercial de proximité mis à la disposition des petits producteurs locaux.

Le coût prévisionnel global est estimé à près de 1 000 000 € HT. Sa réalisation dépend de subventions sollicitées auprès des services de l'État, du Département et de la Région.

En 2023, une subvention a été accordée par le Département mais la première demande de subvention auprès de l'État n'a pas eu de succès ; elle s'appuyait sur un Avant Projet Simplifié (APS) rédigé par l'architecte pressenti.

En 2024, une seconde demande de subventions auprès de l'État a été déposée, s'appuyant cette fois sur un Avant Projet Définitif (APD), mieux adapté aux subventions liées à la rénovation énergétique prévue dans le "Fond Vert" ; la réponse n'est pas attendue avant le mois d'avril. ●

La Résidence du Midi revitalise le haut du bourg

La commune de Magnac Bourg s'apprête à accueillir un nouveau projet immobilier : la Résidence du Midi. Ce projet est mené par l'ODHAC 87, qui a acquis l'ancien hôtel du Midi afin de construire une résidence moderne et fonctionnelle, composée de 8 logements. En cours de construction, la résidence devrait être livrée au second semestre 2025.

À la demande de la municipalité, une touche de patrimoine a été intégrée à ce projet. Les anciens épis de faîtage de l'hôtel du Midi ont en effet été soigneusement repositionnés sur la nouvelle toiture, permettant ainsi de conserver une part de l'histoire locale

Composition de la résidence :

La Résidence du Midi sera composée de 8 logements, répartis sur trois niveaux :

- 4 appartements de type 2 au rez-de-chaussée, chacun bénéficiant d'un jardin privatif et d'un accès PMR (personnes à mobilité réduite), pour garantir l'accessibilité à tous.
- 3 appartements de type 3 au 1^{er} étage, disposant de balcons parfaits pour profiter de l'extérieur.
- 1 appartement de type 4 au 2^e étage, offrant plusieurs balcons, avec une vue dégagée sur le quartier.

Chaque logement sera également doté d'une place de parking privé, située à l'arrière de la résidence, pour offrir un confort optimal aux futurs résidents.

Un projet pour revitaliser le haut du Bourg :

L'objectif principal de cette nouvelle résidence est de répondre à une demande croissante en matière de logements dans la commune, tout en intégrant le projet de manière harmonieuse au sein du bourg. Située dans une zone straté-



gique, la résidence va permettre de revitaliser le haut du Bourg, en attirant de nouveaux habitants et en renforçant l'attractivité de cette partie de la commune. ●



travaux.



Sécurisation de la Route de la Gare

Depuis la réfection de la Route de la Gare, la commune a aménagé une voie cyclable de la place Albert Pestour jusqu'à l'intersection avec la Route du Moulin.

De ce fait, cette portion est maintenant partagée différemment par les automobilistes et les cyclistes.

Pour rappel, la voie cyclable est réservée à l'usage exclusif des cyclistes. Un marquage au sol avec pictogrammes a été peint tout le long de la voie. Malheureusement, ces aménagements n'ont pas permis une circulation sereine, surtout pour les cyclistes.

Outre la vitesse excessive pour certains automobilistes, la voie cyclable devenait une aire de stationnement pour d'autres.

Par mesure de sécurité, nous avons donc été contraints d'installer des balises réfléchissantes, qui permettent de matérialiser les deux voies. ●

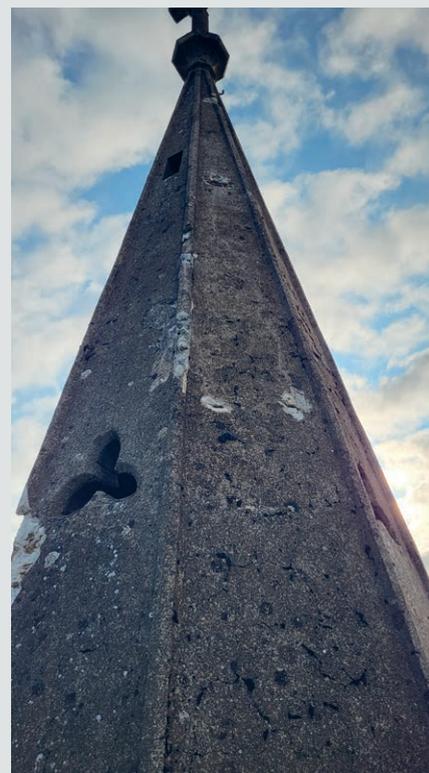
La collecte pour restaurer le clocher de l'église Saint-Jacques-le-Majeur de Magnac-Bourg se poursuit

Élément important du patrimoine local, l'église, et surtout son clocher a été une nouvelle fois frappée par la foudre le 18 juin 2023. Une collecte a donc été lancée pour financer en partie les travaux de restauration.

Le samedi 14 décembre 2024, la mairie de Magnac-Bourg lançait officiellement la collecte de fonds destinée à participer au financement des travaux de restauration du clocher de notre église Saint-Jacques-le-Majeur. Ce lancement, organisé dans le cadre de la foire mensuelle (spéciale Noël), a marqué le début d'une campagne portée par la commune en partenariat avec la délégation Limousine de la Fondation du Patrimoine. Partiellement classée Monument Historique depuis 1910, l'église de Magnac-Bourg est un joyau de notre patrimoine local, reconnu pour sa Vierge de Pitié en serpentine et ses vitraux du XVI^{ème} siècle. Cependant, les dégâts causés par la foudre lors de l'orage du 18 juin 2023 ont révélé l'urgence d'intervenir sur cet édifice. Le projet de restauration inclut la réparation du dôme du clocher, la rénovation du chemin de ronde et l'installation d'un système parafoudre.

L'appel à la solidarité

Lors du lancement, en présence de la déléguée territoriale de la Fondation du Patrimoine, le maire a rappelé que ce projet ne concerne pas seulement les croyants : *"Cet édifice est un élément de notre patrimoine, et le préserver, c'est transmettre une part de notre identité aux générations futures"*. Le coût total des travaux est estimé à 30 000 € TTC. Malgré les subventions sollicitées, une partie significative devra être financée par la commune et la collecte de dons. La collecte se poursuivra jusqu'à l'automne 2025, permettant à chacun de contribuer selon ses moyens. Les travaux devraient débuter à la fin de l'année 2025. ●



Comment contribuer ?

Pour participer à la restauration de l'église Saint-Jacques-le-Majeur, les dons peuvent être effectués :

- **en ligne** : www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-jacques-le-majeur-a-magnac-bourg
- **accès direct** en scannant ce QR Code depuis votre téléphone mobile
- **par chèque** : à l'ordre de "Fondation du Patrimoine – Église de Magnac-Bourg" et envoyé à : 80, avenue Baudin - 87000 Limoges.



Les donateurs bénéficient d'une réduction fiscale de 66 % pour les particuliers et 60 % pour les entreprises.



Entretien des chemins ruraux

L'entretien des chemins communaux et des chemins ruraux est une des activités coûteuses du service technique de la commune, en raison du matériel utilisé et du temps passé, c'est une des raisons pour laquelle l'équipe municipale accorde une attention particulière à cette question.



Principes généraux

Les chemins ruraux et les chemins communaux sont des voies de circulation publique, généralement situées dans un paysage rural non urbanisé ; la différence entre les deux, est que seuls les chemins communaux ont été classés par le conseil municipal, essentiellement en raison de leur intérêt réputé communautaire (*article L 161-1*).

Cette distinction administrative a une conséquence pratique importante : selon la loi, l'entretien des chemins communaux est une obligation de la commune, tandis que celui des chemins ruraux n'est pas inscrit au nombre des dépenses obligatoires (*article L-2321-1 du code général des collectivités territoriales*) ainsi, la commune a toute latitude pour accepter ou non de prendre en charge totalement ou partiellement l'entretien d'un chemin rural, même si la jurisprudence laisse entendre que la commune donne un accord implicite quand elle le fait de manière régulière.

Dans le cas où la commune ne procède pas à l'entretien d'un chemin rural, c'est le propriétaire du fonds dominant, c'est à dire de celui qui bénéficie de la servitude, qui a la charge de l'entretien du passage, s'il est utilisé par plusieurs riverains, les frais sont partagés entre les bénéficiaires.

Nous rappelons que les propriétaires des plantations d'arbres bordant un chemin communal ou rural doivent élaguer les branches qui dépassent sur la voie publique (*article D.161-24 du code rural et de la pêche maritime*).

Les chemins ruraux à Magnac-Bourg

Bien que la situation de l'entretien des chemins ruraux soit globalement satisfaisante sur la commune de Magnac-Bourg, des

zones d'ombre subsistent : un groupe de travail s'est donc penché sur cette question, coordonné par Mr Gilbert Tarrade, conseiller municipal délégué.

Après repérage cartographique et étude sur place, tous les chemins ruraux de la commune sans exception ont été répartis en quatre catégories :

A. les chemins ruraux entretenus de longue date, accessibles aux tracteurs munis d'épaveuse : l'entretien est pris en charge par la commune,

B. les chemins ruraux accessibles aux seules tondeuses auto-portées : un passage rasant pourra être effectué par la commune, mais l'entretien des haies et arbres éventuel est laissé aux riverains,

C. les chemins ruraux impraticables aux engins : l'entretien du chemin et des haies, des arbres, éventuel est laissé aux riverains,

D. les chemins ruraux cadastrés mais disparus.

Une cartographie des chemins ruraux a été réalisée en distinguant les différentes catégories, elle sera utilisée pour résoudre les problèmes éventuels qui pourraient se présenter. Une réunion publique sera organisée dans les semaines à venir pour la présenter et l'expliquer plus en détails.

Tous les propriétaires, dont les chemins et sentiers desservent leurs terrains, sont tenus, les uns envers les autres, de contribuer aux travaux nécessaires à leur entretien et à leur mise en état de viabilité.

Les chemins de randonnées

L'entretien courant des sentiers de grande randonnée est réalisé par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre. ●

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2024

A – FONCTIONNEMENT

Réserve de fonctionnement début 2024¹

La réserve de fonctionnement était de 367 701 € début 2023 ; on y ajoutant l'excé-

dent de 2023 de 222 786 € et en transférant 124 394 € au budget d'investissement pour l'autofinancement des restes à réaliser, on obtient une réserve de fonctionnement de 466 093 € en début d'année 2024.

Résultats par les chiffres²

DÉPENSES		2024	2023	Augmentation	Rappel 2022
60	Achats et fournitures	166 139	152 735	13 404	150 243
61/62	Services extérieurs ³	168 066	148 176	19 890	127 375
63	Impôts, taxes et versements	8 889	8 987		11 307
12	Charges de personnel	485 365	454 634	30 731	439 685
65	Charges de gestion courante	119 366	104 378	14 988	92 875
66/67	Autres charges (financières,...)	10 464	11 286		9 856
Total des dépenses réelles		958 289	880 195	78 094	831 340
Opérations comptables		7 084	14 1656		71 964
Total dépenses comptables		965 373	894 361	71 012	903 304
RECETTES		2024	2023		Rappel 2022
70	Produits des services, du domaine	98 661	77 990		77 228
73.1	Impôts locaux (taxes foncières)	494 689	476 932		440 829
73	Autres taxes (ex professionnel)	217 514	223 754		233 687
74	Dotations et participations État	274 963	256 287		234 064
75	Autres produits de gestion	52 644	49 766		35 401
13	Atténuation de charges	4 622	24 831		30 009
76/77	Produits exceptionnels	130	7 234		39 875
Total des recettes réelles		1 143 223	1 116 807		1 091 093
Opérations comptables		0	340		30 488
Total recettes comptables		1 143 223	1 117 147		1 121 581
Excédent comptable		177 850	222 786		218 277

Commentaires

Dépenses : il n'y a pas de différence structurelle entre les exercices 2023 et 2024. La différence des résultats s'expliquent par une augmentation générale des coûts, par l'augmentation du coût de l'électricité (a) et par des dépenses « exceptionnelles » :

a - Compte tenu de la réglementation tarifaire sur l'énergie imposée par l'Union européenne

(voir la gazette de 2022), les tarifs de l'électricité continuent de faire du yoyo : après une forte augmentation en 2022 (55%) et une baisse relative en 2023, ils repartent à la hausse en 2024.

b – La dépense supplémentaire concernant les travaux sur les bâtiments publics est essentiellement due aux travaux sur l'église à la suite du coup de foudre de 2023.

c – Cette augmentation s'explique par le remplacement de 3 bornes d'incendie, à la charge de la commune, pour un montant de 8 000 €

DÉPENSES		2024	2023	Augmentation	
a	60.612	Énergie - Électricité	55 519	45 398	10 120
b	61.5221	Bâtiments publics	25 170	16 981	8 189
c	61.5232	Réseaux	15 779	2 756	13 023
d	62.18	Rémunération personnel extérieur	19 310	0	19 310
e	64.131	Rémunération	21 338	10 797	10 541
f	65.748	Subventions	35 789	20 997	16 297
Total		77 480			

1 - On trouvera à la page 14 de la gazette de 2022 la description du calcul des réserves.

2 - À l'heure où j'écris, ces chiffres n'ont pas été confirmés par la trésorerie générale.

3 - Les services extérieurs regroupent : locations, entretien et réparation (matériel, bâtiments publics, mobilier), assurances, documentation, honoraires, fêtes et cérémonies, affranchissements, communications.

d – Cette dépense exceptionnelle correspond au traitement d'une secrétaire proposée par le Centre Départemental de Gestion pour faire la transition entre le départ de Sylvie et l'arrivée de sa remplaçante ; cette secrétaire, Nathalie Fenoglio, sera finalement recrutée à la suite du désistement de la candidate sélectionnée par la commission de recrutement.

e - Cette dépense correspond au traitement affecté à un agent technique pour faire la transition entre le départ de Hervé Borderie et l'arrivée de son remplaçant.

f – L'augmentation des dépenses de subventions est due à la subvention accordée à l'Alliance Judo Limoges (AJL) pour l'aider à payer la part qui lui revient dans la construction du Dojo (14 619 €) ; rappelons (voir l'article dans la Gazette de 2024) que selon le montage financier de cette opération, le maître d'ouvrage France-Judo a financé 80 % du coût, les 20 % restant étant à la charge de l'AJL, payable en 4 annuités ; le seul engagement de la municipalité, outre la mise à disposition des murs et l'aménagement des alentours, a été de se porter caution de l'AJL. Il faut noter que cette dépense est en réalité une dépense d'investissement, mais les règles de la comptabilité publique ne permettent pas de l'inscrire dans l'exercice d'investissement.

Recettes : il n'y a pas non plus de différence structurelle entre les exercices 2023 et 2024. L'augmentation des impôts locaux (article 731) est due à une augmentation des bases puisque l'équipe municipale n'a toujours pas modifié les taux (voir la Gazette 2024 pour des détails).

B - INVESTISSEMENT

Réserve d'investissement début 2024

Elle était de 331 451 € au début de 2023 ; on lui retranchant le déficit d'investissement de 2023 de 281 281 €, on obtient une réserve

d'investissement de 50 170 € au début de 2024

Résultats 2024 par opération

Aménagement du camping : ces travaux en régie ont coûté 7 772 € entièrement auto-financés.

Espace cœur de bourg (voir l'article le concernant) : le montant des études effectuées pour l'APD est de 9 463 auto-financé.

Agrandissement du cimetière : il a coûté 90 424 € financé par une subvention de l'État (15 993 €) et du département (9 469 €), par le FCTA (14 500 €) et par l'auto-financement.

Sens unique : le montant de la fin des travaux est de 6 107 € financé par une subvention du Département (921 €) et par l'auto-financement.

Aménagement Dojo : les travaux d'aménagement des alentours du Dojo, compteur électrique, parking, lampadaire s'élèvent à 9 364 € financés par une petite subvention du SEHV et nos réserves.

Boucherie-charcuterie : la subvention de la régie (30 000 €) a été perçue cette année.

Terrain multisports du grand chêne (voir l'article le concernant) : les travaux en grande partie terminés en 2024, seront payés en 2025 ; leur montant est de 65 290 HT financés par une subvention de l'Agence Nationale des Sports (38 492 €), du département (13 058 €) et par l'autofinancement pour les 20 % restant.

Hors opération

En dehors des opérations d'investissement il faut compter en dépense 37 947 € de remboursement d'emprunts, en recettes 124 394 € transférés de la réserve de fonctionnement (voir le début de l'article) et 18 223 € de recettes diverses (FCTVA, taxes d'aménagement).

Bilan

Au total on compte 179 160 € de dépenses pour 212 223 € de recettes, soit un excédent de 33 063 €.

BUDGET ASSAINISSEMENT - RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2024

En attendant le transfert de la compétence assainissement à la Communauté de Communes le 1^{er} janvier 2026, l'activité est très réduite.

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 78 293 € dont 17 700 € de transfert au budget communal pour remboursement du temps passé par le personnel, 29 845 € de redevance à l'agence de l'eau et 21 712 € de dotation aux amortissements.

Recettes : 46 302 € dont 24 463 € de taxes d'assainissement et 14 924 € de contribution de la commune.

Bilan du fonctionnement : un déficit de 31 991 € couvert par la réserve de fonctionnement de 185 510 € début 2024.

INVESTISSEMENT

Les mouvements comptables sont réduits à des opérations d'ordre : 5 598 € en dépenses et 21 712 € en recettes, soit un excédent de 16 114 € qui vient s'ajouter à la réserve d'investissement de 56 634 € début 2024. ●

LES GRANDS CHIFFRES

0 %

AUGMENTATION DES IMPÔTS LOCAUX

43 €/HABITANT

ANNUITÉ D'EMPRUNT (57 000 € au total)

177 949 €

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT

173 €/HABITANT

ENCOURS DE LA DETTE (190 800 € au total)

958 289 €

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (871 €/habitant)

On peut consulter les budgets et les comptes administratifs sur le site de la mairie > magnac-bourg.fr > rubrique "Vie municipale".

associations.



L'Occitane

Le club de L'Occitane occupe toujours une large place dans le milieu associatif et sportif à l'échelle locale. En effet, le club enregistre cette saison encore plus de 230 licenciés, tout âge et sexe confondus.

Trois équipes Séniors garçons, deux équipes Séniors Filles et une équipe Jeunes féminines. Des équipes engagées dans toutes les catégories d'âge. Sur la catégorie U17 (jeunes nés en 2008 et 2009), nous avons dû faire cause commune avec nos voisins de Footsud, et créer une entente afin de pérenniser cette catégorie, dans l'intérêt des deux clubs.

Chez les plus jeunes (enfants de 5-6 ans), nous enregistrons cette année un fort engouement, avec presque une vingtaine de toutes jeunes pousses vertes !

Au-delà des nombreuses rencontres sportives tous les week-ends sur nos différents terrains, toujours soutenues par un fervent public, l'Occitane s'attache aussi à participer à la vie associative locale en proposant des manifestations extra-sportives.

Merci à nos nombreux partenaires, entreprises locales qui nous soutiennent, ainsi qu'à nos municipalités.

Vous êtes toujours aussi nombreux à nous suivre, que ce soit autour des terrains, ou sur les réseaux sociaux.

N'hésitez pas à contacter nos éducateurs, il y a de la place pour tous !

L'équipe dirigeante et l'ensemble des licenciés vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2025 !

Contact : Web : fcoccitane.footeo.com  [occitane football club](https://www.facebook.com/occitane-football-club)  [occitane_fc](https://www.instagram.com/occitane_fc)

Le panier de Germaine

Association créée en 2009. Notre vocation première est de mettre en relation sans intermédiaire et en priorité des producteurs-trices locaux-les en agriculture biologique et des consommateurs via la plateforme MONEPI. Notre action est de valoriser et contribuer au développement de ces producteurs-trices et de permettre au plus grand nombre l'accès à une nourriture et à des produits de qualité respectueux de l'environnement.

Les distributions de commandes se font les mardis entre 17 h 30 et 19 h 30 et occasionnellement les vendredis de 17 h 30 à 19 h 30

Le Panier est également un "créateur" de lien social. Les adhérents ont l'occasion de se rencontrer lors de soirées jeux de société (2ème mardi de chaque mois), lors de projection débat en lien avec l'alimentation et l'écologie (Festival Alimenterre), de dégustation de produits avec rencontres de producteurs et de soirées conviviales...

Nous sommes désormais installés dans un nouveau local, au cœur de Magnac, 11 Place Pestour.

Vous pourrez nous y rencontrer les mardis lors des distributions.



Dans les actions réalisées, nous avons mis en place un partenariat solidaire avec une antenne du Secours populaire de Château-Chervix permettant des livraisons de légumes bio. Les adhérents bénévoles se feront un plaisir de vous accueillir pour vous renseigner sur notre fonctionnement et notamment sur la plateforme de commande Monépi.

Adhésion annuelle : 1 € la 1^{ère} année puis 10 € par an et par famille

Contacts mail : contact@panierdegermaine.org

 Panier de germaine

Siège social et Local : 11 Place Pestour 87380 Magnac-Bourg



Le Rando Club de l'Issaure, un club qui marche...

Au cours de de l'année passée, comme à l'accoutumée, une trentaine d'adeptes se sont retrouvés régulièrement pour participer aux randonnées organisées par le club.

Au début de chaque semestre, nous éditons un calendrier avec des propositions de circuits. Ces derniers sont choisis en fonction des saisons, de l'éloignement du lieu de départ de la rando et de la longueur du parcours. La plupart se déroule en après-midi. L'été nous marchons à la journée sur des sentiers plus longs mais n'excédant pas 15 km. Pour mémoire, le club propose deux randonnées par mois, le deuxième dimanche et le dernier samedi.

Chaque année à la Pentecôte, le club organise un week-end de trois jours, hors des sentiers du Limousin. En 2024, c'était destination le Puy-de-Dôme, plus précisément à Murol, pays des lacs, forteresses et châteaux du moyen âge. Le séjour ponctué de randonnées plus ou moins difficiles et de visites, s'est déroulé dans une ambiance pleine d'entrain.

Au mois de juin, dans le cadre des Journées du Patrimoine de pays et des moulins, le club s'est joint à l'Office du Tourisme, pour organiser une randonnée sur le thème « l'eau utile à tous » sur le nouveau circuit de Caux. Le père Léonard, alias Sébastien Péjou, a animé à sa manière cette balade et plongé les participants dans l'histoire du Limousin d'autrefois, plongé également les randonneurs dans une atmosphère humide, tant les conditions climatiques étaient désastreuses.

Le dernier week-end du mois d'août est consacré à la rando de Nicole, toujours très bien appréciée par les nombreux participants.

A l'issue de chaque rando un petit reportage avec photos agrémente notre blog. Si vous êtes intéressé n'hésitez pas à le consulter. Vous aurez ainsi le résumé de la rando, dont la version à la gouaille « audiardesque » sous la plume de Gérard (notre trésorier), un ressenti unique et très apprécié.

Pour tout renseignement, la présidente Nicole Buisson se fera un plaisir de vous répondre au : **06 83 12 93 86**

Vous avez la possibilité de vous rendre sur le blog :

<https://randdoclubissaure.wordpress.com>



le jardin aux abeilles
Magnac-Bourg

Le Jardin aux Abeilles

Le Jardin aux Abeilles, c'est une quarantaine d'adhérents de tous âges et tous horizons. Chaque année, une dizaine de nouveaux adhérents viennent apprendre et partager des connaissances en apiculture au rucher école, 80 Route Nationale à Magnac-Bourg.

Les cours ont lieu pendant la saison apicole, 2 cours théoriques en salle en février, puis tous les 15 jours au rucher école pour observer les colonies d'abeilles et manipuler. En apiculture, nous n'arrêtons jamais d'apprendre, nous découvrons, nous nous adaptons sans cesse.

La cire est probablement le produit de la ruche le plus connu après le miel. Dans le règne animal, l'abeille est la seule espèce à fabriquer son habitat à partir d'une substance qu'elle élabore elle-même. La cire d'abeille à l'inverse des autres produits de la ruche est une substance produite à 100 % par les abeilles ouvrières grâce à des glandes spécifiques situées sous leur abdomen.

La cire est le « ciment » des abeilles, elle leur sert à construire la structure interne de leur habitat, la cire est travaillée par les bâtisseuses pour façonner des alvéoles, qui, mises côte à côte avec une parfaite régularité, formeront des rayons. Véritable ossature de la ruche, ces rayons de cire constituent l'abri dans lequel les abeilles élèvent leurs « progénitures », stockent miel et pollen.

7 000 ans avant notre ère, la présence de nombreux résidus de cire suggère que la cire d'abeilles était d'un usage domestique fréquent. Nous l'utilisons toujours.

Au rucher école, après la récolte du miel, pour renouveler les vieux cadres des ruches, nous fondons la cire d'opercules, très pure. Moulée dans un gaufrier, cette feuille imprimée avec des alvéoles sera posée sur un cadre neuf puis installée dans la ruche.

Un grand merci à la municipalité pour son soutien. Bonne année à toutes et à tous

Le jardin aux abeilles

80, Route Nationale - 87380 Magnac-Bourg

lejardinauxabeilles@gmail.com

lejardinauxabeilles.sitew.fr

Association des Parents d'Elèves du Collège Arsène d'Arsonval

• Qui peut en faire partie ?

Tous les parents d'élèves qui ont un enfant scolarisé dans l'établissement du collège !

• Quel est son fonctionnement ?

Elle est gérée par des parents bénévoles dont au moins un enfant est scolarisé dans le collège d'Arsène d'Arsonval. Chaque année, nous cherchons de nouveaux parents pour nous aider à garder cette association en activité et pour remplacer les parents dont les enfants partent pour leur avenir.

Sans votre participation, pas de bénéfices.

Comme chaque année, nous avons besoin d'aide, qu'elle soit ponctuelle ou régulière. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre. Vous serez les bienvenus(e)s !

• Quel est son rôle ?

Elle organise des événements (vente de gâteaux, chocolats, plants potagers, marché de Noël, soirée de gala...). Venez avec vos idées, elles sont les bienvenues !

Grâce à vos achats sur les différentes actions de l'APE, les bénéfices sont reversés au collège afin de participer au financement des voyages scolaires.

En juin 2024, nous avons remis au gestionnaire, un chèque de 1700 € pour les voyages de l'année 2024/2025.

• Comment nous aider ?

Une heure... Une journée... Ou toute l'année... Nous vous accueillerons avec plaisir !

**Vous pouvez nous contacter par mail : apecaa87@outlook.com
Vous pouvez nous suivre via  : APE collège d'Arsonval Saint Germain les Belles**

Information sur la soirée de GALA
Réservée à nos élèves du Collège Arsène Arsonval
Le 15 mars 2025 - Code couleur : ROSE, BLANC et NOIR



Harmonie Accord et Paix

Voici les maîtres mots qui définissent le Wa-jutsu. Cet art martial traditionnel à but non compétitif est d'abord un travail sur soi-même, les pratiquants sont des partenaires et non des adversaires.

Cette discipline qui impose le respect, la rigueur mais aussi la convivialité peut être pratiquée à n'importe quel âge. Les enfants peuvent monter sur le tatami à partir de 6 à 13 ans puis peuvent évoluer dans le cours adultes. Cette année, 2 ados qui ont suivi les cours enfants viennent d'intégrer le cours adultes.

En revanche, pas de limite d'âge pour les adultes, notre pratiquant le plus âgé vient de fêter ses 72 ans.

Toutes les couleurs de ceinture sont représentées, de la ceinture blanche à la ceinture noire.

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez assister à un cours (enfants ou adultes), nous aurons le plaisir de vous accueillir.

Les cours ont lieu : cours enfants, le mardi de 18h30 à 19h30
cours adultes : le mardi de 20h00 à 22h00 et le vendredi de 19h00 à 21h00 à la salle des fêtes de Magnac-bourg

Vous pouvez contacter Jacky Richet au 06 37 15 98 90 ou par mail à l'adresse: jackyrichet08@gmail.com

ALSH

Chères familles,

Je suis heureuse de vous annoncer une nouvelle étape pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) Les zigouigouis ! Un changement de direction a eu lieu début janvier 2025, et j'ai le plaisir de me présenter à vous : je suis Mme Stéphanie Momboisse, et je succède donc à Mme Lydie Nardi, partie à la retraite après de nombreuses années de dévouement à l'ALSH. Nous la remercions sincèrement pour son investissement et son travail tout au long de sa carrière. Elle laisse derrière elle une structure forte et dynamique, et nous lui souhaitons une retraite bien méritée.

Je m'engage à poursuivre son œuvre et à faire de mon mieux pour prendre la relève avec détermination et dévouement, en continuant à offrir à vos enfants et adolescents des activités enrichissantes et adaptées à leurs besoins ainsi qu'un accueil chaleureux.

Dans le cadre des "Plans Mercredis", nous avons à cœur de proposer des activités toujours plus variées et adaptées. C'est ainsi que, pour continuer à offrir des moments de loisirs de qualité, nous maintenons des partenariats avec les centres de Saint-Germain-les-Belles et Saint-Hilaire-Bonneval. Les enfants pourront profiter d'activités ludiques et éducatives tout au long de l'année.

Pendant les vacances scolaires, nous organisons des semaines à thème, permettant aux enfants de vivre des aventures uniques



Magnac Patchwork Loisirs

L'année 2024 a été placée sous le signe des journées de l'amitié : Bujaleuf, Feytiat, Uzerche, Masseret, Saint-Laurent-sur-Manoire, Neuvic-Entier, Eymoutiers et Allasac.

Toutes ces journées ont été riches de contacts sympathiques, de bonne humeur et surtout la joie de réaliser une panoplie de petits ouvrages :

- set de table en appliqué,
- décor de Noël sur fond de tissu batik,
- pliage japonais (origami),
- porte aiguilles brodé,
- un patch piecé (ensemble de bouts de tissus qui font merveille pour créer un petit chef d'œuvre),
- broche en crazy brodée et perlée,
- un ouvrage en broderie traditionnelle : Sashiko.

La fabrication de fanreluches, babioles, affectueusement réalisées à la main, que nous utilisons tous les jours, qui égayent et embellissent notre quotidien, seront toujours à l'ordre du jour dans une large gamme de tissus aux couleurs chatoyantes en y ajoutant boutons, perles, galons, fils à broder, laines et dentelles.

Cette année verra de nouveaux projets dans l'univers des arts créatifs. Nous continuerons également à approfondir les nombreuses techniques du patchwork, les broderies hardanger, au ruban, à l'aiguille, le sashiko et le boutis. Les journées de l'amitié, la visite des salons d'arts créatifs et l'invitation d'intervenantes, seront aussi au programme.

Une belle aventure que nous vous proposons de partager tous les vendredis de 14h00 à 17h00 à l'espace Briance-Breuilh de Magnac-Bourg.

Pour tous renseignements concernant l'association, contacter : Dominique Albrycht au 05 55 48 30 47

Bonne et heureuse année.

et créatives, adaptées à leur âge. Les enfants du primaire pourront également partir en séjours pour vivre des moments inoubliables. Pour nos adolescents, nous continuons de leur offrir un accueil spécifique dans un local dédié à cet effet. Afin de répondre encore mieux à leurs attentes, nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée d'un nouvel animateur spécialement formé pour les accompagner dans leurs projets et leurs besoins.

L'inclusion reste une priorité pour notre équipe. Nous continuerons à accueillir les enfants en situation de handicap avec une aide spécifique et adaptée à leurs besoins, afin qu'ils puissent eux aussi profiter de moments d'épanouissement, de découvertes et de partages avec les autres enfants.

Enfin, nous tenons à remercier sincèrement toutes les familles



La boule magnacoise

Plus d'un demi-siècle que l'on envoie de la boule à Magnac-Bourg et la nouvelle équipe dirigeante présidée par Michel Dos Santos Pinto compte bien continuer encore longtemps dans la bonne humeur et la convivialité sportive. Le club dispose d'un boulodrome municipal couvert permettant de s'entraîner toute l'année les mardis et vendredis après midi, ainsi que le boulodrome du champ de foire qui vient d'être amélioré afin de faciliter la pratique.

Le club est actif au niveau fédéral, avec deux équipes seniors et une vétérans qui jouent le championnat des clubs de la Haute-Vienne et présent aussi en Coupe de France. L'association n'est pas en reste quant à l'animation de la commune avec les concours d'été ouverts à tous et à toutes avec un nouveau format (4 parties d'une heure) au lieu de l'ancienne formule ABC et bien sûr le traditionnel concours du 8 mai.

Venez nous retrouver **les mardis et vendredis au boulodrome du passage de la croix Bertrand**, pour prendre une licence pour les plus compétiteurs ou plus simplement une carte d'adhérent pour exercer votre adresse sans contrainte.

Renseignements : au 0695992558 ou au 0638040613



pour la confiance qu'elles nous accordent. C'est grâce à vous que nous pouvons continuer à proposer des projets aussi enrichissants pour vos enfants et vos ados. Ensemble, nous allons faire de cette année une année pleine de découvertes et de partage ! Toute l'équipe de L'ALSH vous souhaite une bonne et heureuse année 2025.

La directrice

Horaires d'ouverture de l'ALSH :

7h00-19h00 les mercredis et les vacances scolaires

Pôle ADOS : 13h30-19h00 uniquement les vacances scolaires

Pour tous renseignements, contacter la directrice Stéphanie

Momboisse au 05 55 48 98 12

ou par mail : alsh-leszigouigouis@orange.fr



Club Multi - collections de l'Issaure

Comme tous les ans nous organisons :

- **une bourse de collectionneurs le dimanche 18 mai 2025** à la salle des fêtes de Magnac-Bourg. Toute personne possédant une collection, originale ou pas, petite ou grande, mais importante à ses yeux, est la bienvenue. Cette manifestation est un lieu idéal pour échanger, compléter, découvrir. Vous y trouverez par exemple : timbres, fèves, monnaies, cartes postales, petits jouets en bois ou autres, vieux papiers, etc...

- **tous les premiers dimanches du mois à 10 h** dans une salle de Briance-Breuilh de Magnac-Bourg, nous pouvons vous aider à constituer ou compléter votre collection avec cotes officielles. Toute personne recherchant un objet ou matériel, ou ayant des doutes sur sa valeur, peut s'y rendre pour demander des informations.

Téléphone : 05.55.48.70.36

Le président Jean Lafond

Amicale des retraités

L'année 2024 est derrière nous avec de bons souvenirs. Il nous faut maintenant construire 2025 et nous comptons sur vous pour nous aider.

Au 1^{er} janvier 2025, l'amicale des retraités de Magnac-Bourg comptait 115 adhérents et nous sommes prêts à accueillir avec joie les nouvelles personnes qui décideraient de venir grossir nos rangs.

Chaque année, nous établissons un programme des différentes manifestations destinées à nous retrouver et à passer de bons moments conviviaux. Voici un résumé de nos principales activités : assemblée générale en janvier avec partage de la galette des rois, quatre repas printemps, été, automne et fin d'année, chaque mois, après-midis récréatives suivies d'un goûter avec petites pâtisseries confectionnées par nos adhérent(e)s, loto interne, bric à broc et sorties d'une journée... Nous restons à l'écoute d'idées nouvelles pouvant consolider le lien social. Un club « tricot », composé de quelques adhérentes, vient en complément de toutes ces activités et se réunit une ou deux fois par semaine selon les saisons.

Notre programme 2025 a été distribué lors de notre assemblée générale du 9 janvier et reste à la disposition de toute personne intéressée le demandant ainsi que les modalités d'inscription à notre amicale.

Contact : Monsieur Tarrade Gilbert – Président de l'association – 05 55 70 16 48

Meilleurs vœux à tous et à toutes, belle année 2025.



Happy Dog, club canin 87

L'association Happy Dog et tous ses membres, y compris ceux à quatre pattes, présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2025 aux Magnacauds et aux Magnacaudes !



Depuis déjà 6 ans, nous animons des cours d'éducation canine et d'agility les samedis après-midi, et organisons des sorties canimarche et canicross les dimanches matin. Ces activités sont ouvertes à toutes les races et tailles de chiens, que vous soyez débutants ou confirmés, et permettent de renforcer les liens de complicité entre vous et votre fidèle ami.

Alors n'hésitez plus, et rejoignez nos bénévoles chaque week-end pour des activités ludiques, enrichissantes et sportives autour de nos compagnons à quatre pattes !

Nous avons hâte de partager cette nouvelle année tous ensemble et de faire de chaque rencontre un moment de complicité et de plaisir.

Vous pouvez nous contacter au 06.46.84.03.68 ou sur notre page Facebook "Happy Dog Club Canin".
Happy Dog Club Canin – Rue du Verger, 87380 Magnac-Bourg.

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Magnac-Bourg

Elle compte aujourd'hui une vingtaine d'amicalistes qui œuvrent tout au long de l'année pour le bon fonctionnement de notre centre de secours, hors intervention, avec en ligne de mire notre traditionnelle tournée des calendriers. Nous vous remercions pour votre chaleureux accueil.

Notre concours de pétanque organisé fin août 2024, s'est avéré être une belle réussite avec 66 équipes inscrites, puis mi-septembre, à l'occasion du comice nous avons ouvert nos portes à la population afin de faire découvrir nos différents camions et matériels d'interventions.

En interne nous organisons également notre traditionnel banquet mais aussi notre repas de Noël qui permet aux enfants (futurs recrues), pompiers actifs et retraités de se retrouver



pour un moment de convivialité et de franche rigolade. L'ensemble du bureau de l'amicale ainsi que tous les amicalistes se joignent à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une très belle année 2025.

Vous pouvez nous suivre sur notre

 [Centre de Secours de Magnac-Bourg](#)



Gymnastique Volontaire

Cette saison 2023 - 2024, a permis d'atteindre l'objectif que nous nous étions fixé de créer une nouvelle séance de gymnastique consacrée au « stretching » (mobilité, étirements, assouplissements, équilibre et bien-être) basée sur l'écoute de son corps et l'accomplissement d'exercices destinés à permettre à chacune et chacun de trouver la façon de se détendre et de progresser en fonction de ses moyens.

Grâce à l'obtention d'une aide financière dans le cadre des Projets Sportifs Fédéraux et à la mise à disposition gracieuse de la salle des fêtes de la municipalité, ce nouveau cours (mardi à 10h) a été suivi avec assiduité par les anciens adhérents et 11 nouveaux inscrits ! Deux autres séances de renforcement musculaire complémentaires ont été proposées : le lundi à 19h30, destinée plus particulièrement aux "actifs" et le jeudi à 10h pour l'ensemble des adhérents. De plus, des séances "tests" organisées pendant les vacances scolaires ont rencontré un grand succès.

Pour la saison en cours, notre association, qui existe depuis 52 ans maintenant, subit des évolutions (baisse des subventions à venir, etc.) dont il faut tenir compte et qui doivent nous permettre d'envisager l'avenir dans les meilleures conditions (augmentation des adhérents, etc.).

Nous sommes donc plus que jamais prêts à vous accueillir au sein de nos activités afin de vous apporter un "capital santé" indéniable, tout en vivifiant un lien social enrichissant et vital.

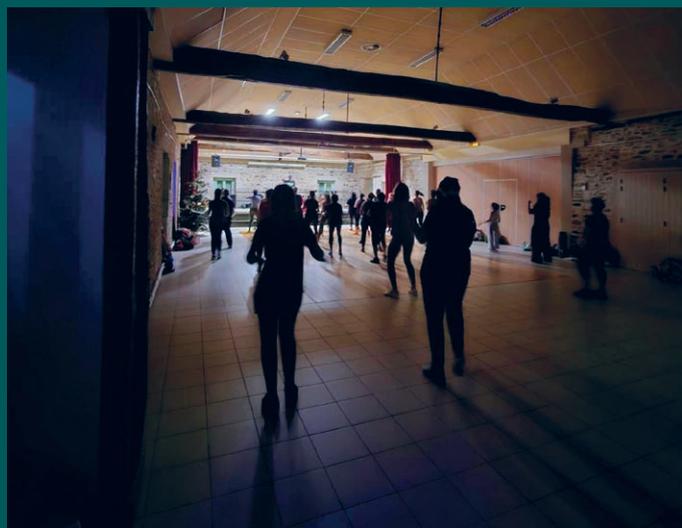
N'hésitez pas à nous contacter au 06 59 86 29 05.

La présidente, Françoise Paimblanc

Fit'Mb - À fond la forme !

L'association Fit MB, tous ses membres ainsi que Cédric professeur de sport diplômé, vous donnent rendez-vous tous les mercredis de 18h à 21h à la salle polyvalente pour un cours de Pilâtes à 18h suivi du cours de Zumba à 19h pour terminer celui de Strong à 20h. La convivialité et la bonne humeur sont de mise afin de se dépenser sans y penser ! Un cours d'essai sera offert à celles et ceux qui n'ont jamais essayé.

Pour plus de renseignements veuillez contacter Prescilla au 06 15 81 89 58.



Dynamisme et convivialité : Le Comité des Fêtes de Magnac-Bourg vous invite à partager des moments inoubliables

Le Comité des Fêtes de Magnac-Bourg ne manque jamais d'énergie pour animer la vie de notre belle commune. Avec un programme riche et varié, nos bénévoles s'investissent pleinement pour organiser des événements qui rassemblent petits et grands, dans une ambiance chaleureuse et festive. Voici un aperçu des manifestations qui ont rythmé l'année 2024 et qui continueront d'égayer notre année 2025.

Le Rallye de la Briance : une journée d'aventures

Une première en 2024, on renouvelle pour 2025, le Rallye de la Briance attire les amateurs de sport automobile. Cette journée est l'occasion de partager des moments uniques en famille ou entre amis.

La Fête du Printemps : le renouveau sous le signe de la joie
Le Comité des Fêtes célèbre le printemps avec des animations colorées et festives. Stands gourmands, artisanat et fleurs sont au rendez-vous pour marquer l'arrivée des beaux jours.

Vide-Grenier : chiner et se retrouver

Le traditionnel vide-grenier est une belle opportunité de donner une seconde vie à vos trésors cachés ou de dénicher des objets insolites. Dans une atmosphère conviviale, cet événement rassemble habitants et visiteurs autour de stands variés et animés.

Le Comice Agricole : une fête authentique et conviviale
Grand rendez-vous annuel, le Comice Agricole est une célébration des traditions locales. Voici ce qui vous attend :

- Course cycliste : une compétition sportive palpitante pour les amateurs de deux roues.
- Jeux pour enfants : jeux en plein air garantissent le bonheur des plus jeunes.
- Soirée animée : avec un repas festif et de la musique pour danser jusqu'au bout de la nuit.
- Concours de labours : une démonstration impressionnante du savoir-faire agricole.
- Défilé de chars : des œuvres uniques, confectionnées avec passion par les bénévoles du Comité, émerveillent petits et grands dans une parade colorée, accompagnée des bandas et des véhicules anciens.

Halloween Party : frissons et déguisements

L'événement préféré des amateurs de costumes et de douceurs ! Notre Halloween Party rassemble les petits monstres et grands sorciers pour une soirée pleine de surprises. Au programme : chasse aux bonbons, concours de déguisements et animations terriblement amusantes. Une première en 2024 qui sera reconduite en 2025 !

Rejoignez-nous !

Derrière chaque événement se cache une équipe dynamique et passionnée, et nous serions ravis de vous accueillir parmi nous ! Que vous ayez envie de donner un coup de main ponctuel ou de vous investir à long terme, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Pour suivre nos activités, retrouvez-nous sur Facebook et Instagram. Vous pouvez également nous écrire par mail à comite-desfetesmagnacbourg@gmail.com. Ensemble, continuons à faire de Magnac-Bourg un lieu où il fait bon vivre !



Les Bambinous

C'est une équipe de professionnels qui a pour objectif de mettre tout en œuvre pour assurer le bien-être de l'enfant, et de l'accompagner au quotidien (ainsi que sa famille) dans les meilleures conditions.

Le rôle de l'équipe pluridisciplinaire va bien au-delà du "gardienage", de l'animation et du respect des fonctions vitales...

Une réflexion permanente de nos pratiques nous permet de concevoir l'accueil, l'accompagnement, l'observation, l'aménagement de l'espace, ... afin de :

- Respecter l'enfant dans ses rythmes, ses besoins, ses envies...
- Encourager son autonomie en favorisant sa position d'acteur (repères, expérimentations...)
- Favoriser sa socialisation (découverte de l'autre, des règles...)
- Développer son éveil et son épanouissement...

Pour plus de renseignements,

N'hésitez pas à nous contacter

du lundi au vendredi de 7h45 à 18h30 au 05 55 44 98 41

ou à envoyer un mail à lesbambinous87@gmail.com



L'APEI - Association de Parents d'Élèves Indépendants

L'association des parents d'élèves de l'Issaure est composée d'un groupe de bénévoles motivés qui se mobilise tout au long de l'année pour soutenir les écoles de nos enfants.

À travers diverses actions, telles que la vente de fleurs, d'agrumes, notre participation au marché de Noël ou encore l'aide à l'organisation de la fête de l'école, nous collectons des fonds qui sont ensuite directement reversés aux écoles.

Ces contributions permettent de financer des sorties scolaires, du matériel pédagogique et de nombreuses autres initiatives en faveur de l'éducation de nos enfants.

Si vous êtes parents d'élèves et motivés à nous rejoindre n'hésitez pas à nous contacter via notre adresse mail : apei.issaure@gmail.com



Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un service public soutenu techniquement et financièrement par la CAF de la Haute-Vienne. Il est implanté sur la communauté de communes Briance-Sud Haute-Vienne et couvre ainsi les 11 communes suivantes : Magnac-Bourg, Vicq-sur-Breuilh, Château-Chervix, Meuzac, Glanges, St-Germain-les-Belles, la Porcherie, St-Vitte-sur-Briance, Pierre-Bufferière, St-Genest-sur-Roselle et St-Hilaire-Bonneval.

C'est un lieu d'échanges, d'écoute et d'informations destiné aux familles et futurs parents ainsi qu'aux assistants maternels et candidats à l'agrément.

Il doit répondre à 4 grandes missions :

- être un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les assistants maternels et les candidats à l'agrément
- être un lieu de professionnalisation et de rencontres pour les assistants maternels
- être un lieu d'animation avec les professionnels et les enfants afin de participer à la qualité de l'accueil au domicile des assistants maternels

Association Les Professionnels de la Briance

Après plusieurs années de sommeil, l'association renaît enfin sous un nouveau nom : "Les Professionnels de la Briance". Avec un bureau dynamique et partiellement remanié, composé de commerçants, artisans et de professions libérales, l'association garde pour objectif principal la promotion et la réalisation de tout projet visant à dynamiser l'activité commerciale et artisanale.

Une année 2024, signe du renouveau et riche en événements :

- en avril, le traditionnel loto, qui a fait salle comble.
- en octobre, participation de l'association à la JNCP (Journée Nationale du Commerce de Proximité) en animant la journée avec la banda "La Châtelaine" et en organisant une Color Run, qui a réuni une centaine de coureurs et marcheurs et dont les bénéfices ont été reversés à La Ligue contre le Cancer, dans le cadre d'Octobre Rose.
- en décembre, présence d'un stand à la foire de Noël de Magnac-Bourg avec vente de bonnets de Noël et de bretzels.

- être un lieu de participation à la Fonction d'observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants.

Ce service propose des temps collectifs destinés aux assistants maternels et aux enfants qu'ils accueillent et des temps de permanence.

Les temps collectifs destinés aux assistants maternels et aux enfants sont :

- des temps de travail ayant pour objectif de favoriser les rencontres, les échanges, le partage d'observations, d'idées et de pratiques professionnelles.
 - des temps d'éveil collectif permettant aux jeunes enfants de vivre des interactions, de découvrir et de manipuler des jeux et matières parfois différentes de chez l'assistant maternel (jeux de transvasement, peinture, collage, etc. ...).
- Lors de ces temps d'animation, les assistants maternels sont en situation professionnelle et restent responsables des enfants au sein du RPE.
- Les temps de permanence permettent d'obtenir :
- des renseignements sur le métier d'assistant maternel (la convention collective, le contrat de travail, la rémunération...)
 - une liste actualisée des assistants maternels qui exercent sur les 11 communes couvertes par le RPE BSHV (Briance-Sud-Haute-Vienne)
 - des renseignements sur les différents modes d'accueil du jeune enfant sur le territoire et une écoute des besoins des familles.
 - des informations de base sur les droits et les devoirs du salarié et de l'employeur.

OÙ S'ADRESSER ?

Angélique Tournieroux

La Mercerie, 87260 Vicq-sur-Breuilh

05.55.06.01.53 / 06.73.01.86.50

ram.issaure@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Lundi et vendredi : 9h00-12h00 : animation

Lundi et vendredi : 13h30-16h30 : permanence

Mercredi : 13h45-16h15 : permanence

L'année 2024, c'était aussi l'année des 40 ans de l'association. Pour l'occasion, une soirée "Tapas et dansante", ouverte à tous, a été organisée. Une centaine de personnes y ont participé. Bientôt, vous aurez le plaisir de recevoir dans votre boîte aux lettres notre répertoire regroupant les entreprises adhérentes près de chez vous. Vous pourrez y constater la richesse et la diversité du tissu économique local ! L'ensemble de l'association vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

Le président, Christophe Sénégas

Bureau de l'association

Président : Christophe Sénégas, "La Boucherie limousine" (Magnac-Bourg)

Vice-présidente : Agnès Begon, "LM Coiffure" (Magnac-Bourg)

Trésorier : Damien Marbouty, "Pulsat" (Magnac-Bourg)

Secrétaire : Alexandre Desimpel, "Finance Conseil" (Magnac-Bourg)

Membres actifs : Agathe Revet "Les Jonquilles", Raphaël Delbos "Synantis" (Magnac-Bourg), Benjamin Ulmi, "B2N Elec" (Saint Germain les Belles)

médailles & récompenses.

La Boucherie limousine
14 place des Dr Donnet
à Magnac-Bourg
05 87 19 91 74
06 21 87 49 14
laboucherielimousine@
gmail.com

TROPHÉE DES ENTREPRISES

“COUP DE CŒUR DU PUBLIC” POUR NOTRE BOUCHERIE !

Jeudi 5 décembre avait lieu la cérémonie des Trophées des Entreprises de la Haute-Vienne, organisés par le Populaire du Centre, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Banque Populaire Centre Atlantique.



La Boucherie limousine, nommée dans la catégorie “Elles se lancent”, y a remporté le prix “Coup de cœur du public”.

Une belle récompense pour Christophe Sénégas (ici sur la photo avec son prix) et son équipe et une fierté pour notre commune, toujours très attachée à ses commerces locaux.

C'est devant un auditoire d'environ 800 personnes que Christophe Sénégas a présenté son entreprise et en particulier son activité de Traiteur, lors d'un pitch chronométré d'1 minute 30.

Son concept atypique de rôtissoire et de brasero ambulants et sa valorisation des produits locaux en circuit court ont semble-t-il conquis le public présent, touché également par cette petite entreprise qui concourait aux côtés d'entreprises de toutes tailles et de tous domaines d'activité. Pour rappel, la Boucherie limousine, située place des Docteurs Donnet à Magnac (et également, depuis novembre, rue de Leycuras à Saint-Germain-les-Belles) propose des prestations Traiteur sur-mesure, pour toute occasion festive, de 10 à 2000 personnes. ●

Remises de médailles

Lors du 106^{ème} anniversaire de l'armistice 1918, Mr le Maire a eu le plaisir de remettre l'insigne porte drapeau échelon 50 ans “plus haute distinction” à Louis Coudert, pour son implication au sein de la fédération des anciens combattants d'Algérie.

Le 10 décembre le préfet de la Haute-Vienne a récompensé des femmes et des hommes pour leur dévouement dans le domaine du bénévolat, de l'associatif et du sport.

Parmi les récipiendaires, Nicole Buisson a reçu la médaille de bronze en tant que présidente du club de randonnée de l'Issaure. ●



Ce sentiment d'être utile : prix du bénévolat pour Arlette Tarrade, secrétaire de l'Amicale des retraités

Madame Arlette Tarrade (au 1^{er} rang au centre de la photo) fait partie de l'amicale des retraités de Magnac-Bourg depuis 2011 où elle intervient bénévolement en qualité de secrétaire. Pour elle, le bénévolat est une histoire de longue date puisque ce sentiment d'être utile aux autres lui a été transmis, dès son plus jeune âge par une grand-mère paternelle investie dans plusieurs associations. Elle a donc œuvré administrativement, dans différents domaines et en particulier dans la grande famille des sapeurs-pompiers volontaires aux niveaux local et départemental.

C'est donc tout naturellement qu'à la retraite, elle s'est investie au sein de l'amicale des retraités de Magnac-Bourg. Au démarrage, simple secrétaire, elle s'est engagée de plus en plus au sein de cette structure dans la recherche, le développement des projets d'animation de l'association. Au fil du temps, elle a consolidé le lien social avec les adhérents, réussi à leur faire passer des moments récréatifs, culturels, à combattre l'isolement en période de pandémie, et ainsi contribuer au bien-être de toutes ces personnes dites "vieillissantes" que nous sommes. Elle a dédié cette distinction à ses 115 "malpartouts", à la formidable équipe qui l'entoure et la stimule, ainsi qu'au moteur de cette amicale en la personne de son époux et président.

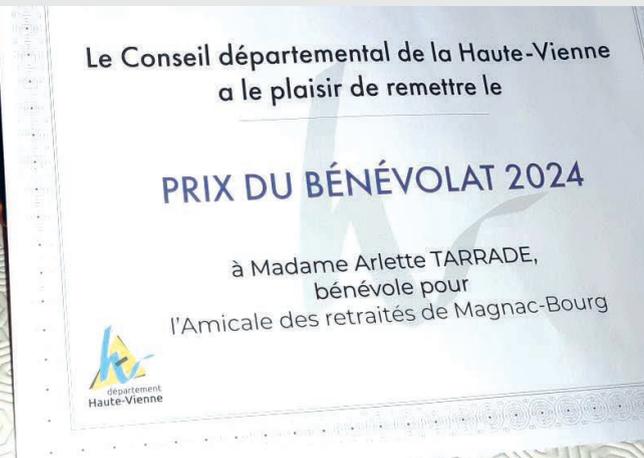
Un dossier a été déposé pour le prix du bénévolat, édition 2024, au conseil départemental et le jury, composé d'élus départementaux, de personnalités qualifiées (Comité départemental olympique et sportif de la Haute-Vienne (CDOS) - Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) et d'agents des services départementaux, a décidé de récompenser, entre autres, notre secrétaire pour son implication dans le fonctionnement de notre amicale.

Jean-Claude Leblois, Président du Conseil dé-



partemental, et Thierry Miguel, Vice-président en charge du sport et de la vie associative, accompagnés de plusieurs conseillers départementaux, ont remis le 13 juin 2024 le prix du bénévolat à 14 bénévoles haut-viennois. Parmi ces 14 bénévoles, nous avons eu l'honneur de voir notre secrétaire, Arlette Tarrade, sélectionnée pour recevoir cette distinction.

Chaque lauréat a reçu une distinction personnelle et son association s'est vu attribuer une dotation d'une valeur de 600 €. Cette nomination est l'occasion de valoriser une nouvelle fois le travail accompli par Arlette durant toutes ces années au sein de l'amicale. Il lui a été remis également la médaille du Département et un diplôme en signe de reconnaissance. ●



Le Comité local ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance) de Saint-Germain-les-Belles revit depuis le 5 juin 2023. Il englobe les communes de Saint-Germain-les-Belles, Château-Chervix, Glanges, La Porcherie, Magnac-Bourg, Meuzac, Saint-Vitte-sur-Briance et Vicq-sur-Breuilh.

Le bureau validé lors de l'Assemblée générale du samedi 3 février 2024 est composé de : Christophe Penaud, président ; Marc Ditlecadet, président d'honneur ; Dominique et Jeannette Boussey, secrétaire et secrétaire adjointe ; Dominique Albin, trésorière ; Mathilde Penaud, chargée de communication, Yannis, Joseph et Christophe, porte-drapeaux.

Projets actuels et à venir :

- présence lors des commémorations locales sur notre secteur géographique avec porte-drapeaux représentant l'association
- participation à la création de chemins de randonnées avec balisage des lieux emblématiques dans chacune de nos communes
- pavoiser, embellir les stèles, lieux de parachutage, camps, etc ...
- interventions dans les écoles primaires du secteur
- participation aux marchés de Noël.

ANACR

COMITÉ LOCAL ANACR SAINT-GERMAIN-LES-BELLES

L'année 2024 a été bien remplie. En plus des commémorations et des pavoisements, le Comité a participé au 80^{ème} anniversaire de la Libération de la France à Couzeix, à de nombreuses expositions et conférences, à la Foire de Noël de Magnac-Bourg, aux réunions mensuelles du Comité départemental et à la venue du Président de la République à Oradour-sur-Glane. Nous adressons nos félicitations à nos 3 porte-drapeaux : Christophe qui a été décoré de l'insigne des 10 ans de porte-drapeaux ; Yannis pour son

diplôme d'honneur du bénévolat dans le cadre de l'engagement associatif et Joseph qui a mis en scène, avec 8 camarades, un court métrage "Jacqueline et les enfants de Montintin" issu de l'interview de Mme Bayle. Ce film a eu la mention spéciale du jury du Prix Corrin pour l'enseignement de l'histoire de la Shoah. Encouragés par de nombreux élus et personnalités, le Comité s'engage à perpétuer la transmission du devoir de mémoire. ●

De gauche à droite : Anne-Marie Montaudon, présidente nationale et locale de l'ANACR, Christophe Penaud, président local, Yannis, porte-drapeau et Joseph, porte-drapeau.



Contact : Christophe
PENAUD (06 16 36 25 14)
Mail : anacsaintgermain
lesbelles@orange.fr
Adresse : 3 place de l'Église
87380 Saint Germain les
Belles
f ANACR
St-Germain-les-Belles

LE RALLIEMENT DE 180 GENDARMES AU MAQUIS

**Le 6 juin 1944,
à Magnac-Bourg, un
événement marquant se
déroule sous la direction
de Georges Guingouin,
figure emblématique
de la Résistance française.**



Georges Guingouin



*Le 6 juin 2024, 80^e anniversaire du ralliement
des 180 gendarmes à la Résistance.*

En ce jour crucial, Guingouin dépêche un commando mené par Charles Grelon et Marcel Breffy, avec pour mission d'intercepter un camion d'essence sur la RN20, à proximité de Magnac-Bourg. Les membres du commando sont : Marc Grelon, Breffy, Lint, Descamp et Tabout, tous guidés par Charles Gaumondie, Léonard Lornac et Albert Faye, ce dernier étant la source principale des informations relatées.

L'opération, initialement bien planifiée, est rapidement interrompue par l'arrivée inattendue d'un convoi en provenance d'Uzerche.

Devant cette nouvelle menace, Charles Grelon ordonne la mise en place d'un barrage sur la RN20, face au salon de coiffure de Mr Pradeau. Totilet, un des membres du commando, est équipé d'un fusil-mitrailleur (F.M.) afin de défendre la position.

Peu après, un convoi de 180 gendarmes, lourdement armés, arrive sur les lieux. Ce convoi est dirigé par le lieutenant Malabre, à bord d'une Peugeot 202, avec pour mission de rejoindre Limoges depuis Brive. Grelon, faisant preuve de sang-froid, informe le lieutenant Malabre que le général De Gaulle a donné l'ordre à toutes les forces armées de rejoindre la Résistance. Grelon et Breffy réussissent à convaincre l'ensemble des gendarmes de se rendre aux résistants, bien qu'ils n'aient pas eu connaissance de l'appel du général De Gaulle.

Cette reddition marque un tournant important, inspirant plusieurs autres brigades de gendarmes dans le secteur à rejoindre la Résistance.

Ainsi, les brigades de Châteauneuf et d'Eymoutiers se rallient

également au maquis, après avoir montré une certaine complaisance avec les résistants pendant plusieurs mois. Pour faciliter ces ralliements, des attaques simulées de casernes sont organisées. Le même scénario est utilisé à Châteauneuf et à Eymoutiers : les gendarmes tirent en l'air, simulant une résistance avant de se rendre après avoir "épuisé" toutes leurs munitions.

En juin, le maquis reçoit des renforts significatifs avec le ralliement, parfois forcé, de nombreux gendarmes, apportant avec eux cadres et équipements essentiels. Cependant, cette intégration suscite des tensions parmi les résistants de la première heure. Ces derniers voient avec amertume les "résistants de la dernière heure", qui étaient prêts à les arrêter quelques semaines auparavant, occuper des postes d'officiers et parfois devenir leurs supérieurs hiérarchiques.

En France, ce phénomène de ralliement des brigades locales de gendarmerie s'accélère après le 6 juin 1944, portant à environ 12 000 le nombre de gendarmes ayant rejoint la Résistance sous diverses formes, soit volontairement, soit sous la contrainte, individuellement ou collectivement, sur un total de 40 000 hommes (*source : F. Grenard, p.244*).

À noter parmi ces gendarmes, Franz Munier, qui sera tué le 18 juillet 1944 au volant d'une automitrailleuse volée aux Allemands, illustrant ainsi les dangers constants auxquels étaient confrontés tous ces résistants.

Manon Peyratout

Sources :

1. Fabrice Grenard, *Une légende du maquis, Georges Guingouin, du mythe à l'histoire*, Éditions Vendémiaire, 2014.
 2. Albert Sage, « Saint-Germain-les-Belles dans la Seconde Guerre Mondiale, récits et témoignages - Tome 2 : de 1942 à 1945 », *Bulletin Histoire et Patrimoine du canton de Saint-Germain-les-Belles*, avril 2011.
 3. *Bulletin Histoire et Patrimoine du pays des Briançonnais*, Bulletin n°27, mai 2017.
- Archives du Musée de la Résistance de Peyrat-le-Château.



CRONICA DAU PAIR LIUNARD #6

L'amor de Manhac

Pas mestier d'èsser lo 14 dau mes de feurier per parlar d'amor !

L'amor cortés faguèt la reputacion de la produccion poetica daus trobadors. Mas l'amor, quo es pas solament entre doas personas. Quò pòt èsser l'amor de son trabalh, l'amor d'un país, l'amor d'una comuna. L'amor, qu'es un sentiment univèrsau que pren una tropelada de fòrmas dins nòstras vitas. Dins la cultura lemosina, l'amor a totjorn tengut una plaça centrala. Quò se veu dins las òbras daus trobadors, mas tanben dins l'atencion portada a nòstra lenga e nòstra cultura.

Au segle XII, los trobadors occitans, daus poetas e musiciens inspirats, chantavan l'amor cortés, 'na forma d'amor idealizat e rafinat. Lo trobador Gui d'Ussel, originari dau país d'Ussel, laissèt daus poemas que tesmonhen de 'quela tradicion.

A Manhac, l'amor es pas mas un mot. Quo es un biais de viure. L'amor de las gerlas, dau trabalh bien fach, de son patrimòni, de sos comercis. L'amor de las gerlas, quo es mai qu'una tradicion : quo es un eiretatge, un saber-far dempuèi dau temps e qu'encharmena los uelhs mai l'arma, qu'es pas lo Maurici que dirà lo contrali.

Mas aimar sa comuna, qu'es tanben la respectar, quò vòu dire ne'n prener soenh. Oc-es, quo es penible de surtir las pobelas, de triar los dechais, de li consacrar dau temps e de l'energia. Mas quo es d'enguera mai penible de veire de las saloparias fotudas dins los chamins o dins los bòscs. Qu'un que siá que pensa que fotre daus dechais ente que siá es una bona eidéia, ieu dise : quo es pas fin, te !

Manhac es una comuna de las mai bravas dau país, n'es-quò pas ? E ben per que quò iò demòressa, fau que chascun se prenhe en man. L'amor de nòstra comuna se veu dins nòstres gestes de chascun jorn : gardar l'endrech pròpe, transmetre nòstre patrimòni, e far en sòrta que la generacion que ven pueche dire : *"Quo es 'quí que vòle viure"*.

Anem, lo Pair Liunard compta sus vautres. Fasem de Manhac una comuna aimada ! Per 'chabar, veiqui un proverbi : *"Fajam festa, fajam l'amor, obludarem nòstras dolors."*

CHRONIQUE DU PÈRE LÉONARD #6

L'amour de Magnac

Inutile d'attendre le 14 février pour parler d'amour !

L'amour courtois a fait la renommée de la poésie des troubadours. Mais l'amour, ce n'est pas seulement ce qui unit deux personnes. Cela peut être l'amour pour son travail, pour son territoire ou pour sa commune. L'amour est un sentiment universel qui prend mille formes dans nos vies.

Dans la culture occitane, et tout particulièrement en Limousin, l'amour a toujours occupé une place centrale. Cela se reflète dans les œuvres des troubadours, mais aussi dans l'attention portée à notre langue et à notre culture.

Au XII^e siècle, les troubadours occitans, poètes et musiciens inspirés, chantaient l'amour courtois : une forme d'amour idéalisé et raffiné. Le troubadour Gui d'Ussel, originaire des terres d'Ussel, a laissé des poèmes témoignant de cette tradition.

À Magnac, l'amour n'est pas qu'un mot : c'est un mode de vie. L'amour pour les épis de faïtages, pour le travail bien fait, pour son patrimoine et ses commerces. L'amour pour les épis de faïtages est bien plus qu'une tradition : c'est un héritage, un savoir-faire transmis à travers le temps et qui charme les yeux comme les cœurs, ce n'est pas Maurice qui me contredira.

Mais aimer Magnac, c'est aussi la respecter. Et respecter une commune, c'est en prendre soin. Oui, c'est contraignant de devoir sortir ses poubelles, de trier ses déchets, d'y consacrer du temps et de l'énergie. Mais, c'est encore plus pénible de voir des débris abandonnés dans les chemins ou dans un bois. À ceux qui pensent que laisser des déchets dans la nature est une bonne idée, je leur dis : ce n'est pas malin du tout !

Magnac est l'une des plus belles communes du territoire, vous êtes d'accord, et pour qu'elle continue à l'être, chacun doit y mettre du sien. L'amour pour notre commune se constate dans nos gestes du quotidien : garder nos espaces propres, transmettre notre patrimoine, et faire en sorte que ceux qui viendront après nous puissent dire : *"C'est ici que je veux vivre."*

Alors, le Père Lionnard compte sur vous. Faisons en sorte que Magnac soit une commune aimée. Pour terminer, je vous laisse sur ce proverbe : *"Faisons la fête et l'amour, nous oublierons nos tourments"*.



Un événement musical qui a conquis Magnac-Bourg

Présenté par la troupe de la Follembûche, cet événement a réuni une centaine de spectateurs venus découvrir ou redécouvrir cette œuvre inédite de Louis Varney. C'était une première en France depuis 1957 : L'Amour Mouillé, opéra-comique en trois actes, a été brillamment remis à l'honneur dans une mise en scène concertante (pour concert).

Inscrit dans la 7^e édition du festival "Opération Opérette" en Haute-Vienne, l'événement a séduit par ses mélodies gracieuses et son humour irrésistible. Huit comédiens-chanteurs professionnels ont livré une prestation remarquable, accompagnés par la pianiste Lola Giry. La chorale de l'ensemble Madrigal a apporté une harmonie parfaite entre les solistes et le chœur.

La mairie de Magnac-Bourg, co-organisatrice de l'événement, remercie chaleureusement Média Son Événementiel pour la mise en lumière, l'équipe de la Follembûche, ainsi que tous les participants. Ce succès confirme que l'opéra-comique a encore toute sa place dans le cœur du public. La troupe de la Follembûche est d'ores et déjà attendue **le samedi 6 septembre à 20h.** ●

Le samedi 7 septembre 2024, la salle des fêtes de Magnac-Bourg a vibré aux sons des voix et des éclats de rire lors de la représentation de l'opéra-comique "L'Amour Mouillé".

SITE INTERNET

En attendant, vous pouvez suivre leurs aventures sur le site internet lafollembuche.fr.



culture
& patrimoine.

En allant le long de l'ancienne route nationale 20, actuelle D420, de Magnac-Bourg au carrefour du Martoulet qui marque le coin sud-est de la commune, on remarque le panneau "Fontbelle" bien campé sur l'accotement.



PATRIMOINE

PATRIMOINE MAGNACOIS, LA MYSTÉRIEUSE FONT BELLE



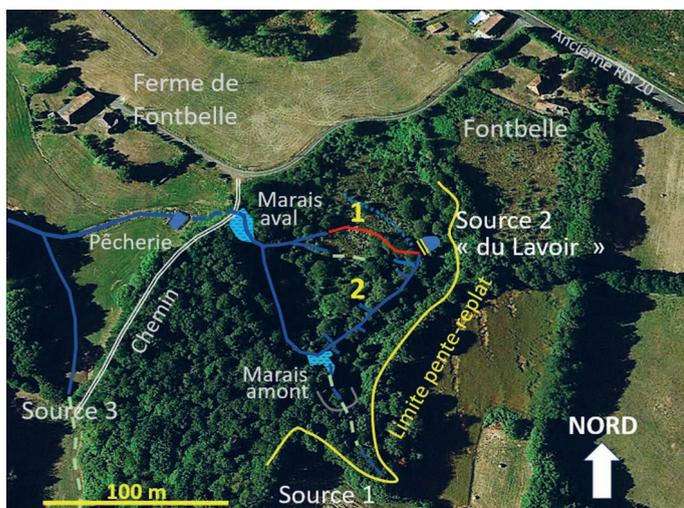
La vallée du ruisseau de Fontbelle, vue vers le nord (l'aval). De la pêcherie, le ruisseau descend vers le bois à gauche, puis il le longe. Au versant abrupt de gauche s'oppose celui moins pentu de droite, qui regarde vers le sud-ouest. La ferme se trouve derrière le grand arbre. La zone des sources, non photogénique, se trouve en arrière du point de prise de vue de cette photographie.

Il y a là un village aux maisons dispersées, la plupart en bord de route, avec également, en retrait, une ferme "visible de nulle part", sauf à s'en approcher par une petite route qui n'attire pas trop le regard. Pourtant, il y a là un site magnifique (*Photo ci-dessous*). On se trouve dans la tête de vallée d'un petit ruisseau qui traverse ensuite Caux avant de confluer avec la Boucheuse. L'amont de la vallée est couvert de bois et de prairies où la nature reprend actuellement une partie de ses droits. Là, se trouvent des sources.

Pourquoi ce lieu s'appelle-t-il Fontbelle ?

Ce nom francisé vient en fait de l'occitan limousin Font Bèla, qui signifie grosse source ou grosse fontaine. Bèla ne veut pas dire belle, mais grosse, puissante. Le mot français belle se dit en occitan bràva, qui peut aussi signifier brave. Font Bèla se prononce foun bello, ce qui a donné naissance à Fombelaux (ou Fonbelaud) par identification phonétique.

L'utilisation de l'image satellitaire publiée par Google Earth (prise de vue du 5 août 2020, Landsat/ Copernicus), associée à des recherches sur le terrain, permet de situer les éléments hydrologiques présents autour des maisons de Fontbelle. Tout d'abord, il faut remarquer que les eaux qui ruissellent ici sur la commune de Magnac-Bourg appartiennent au bassin de la Dordogne, alors que de l'autre côté de l'ancienne route nationale 20, sur la commune de Saint-Germain-les-Belles, elles rejoignent la Loire.



Où se trouvent les sources du secteur ?

La Font Belle, source ou fontaine, est évidemment à rechercher dans la tête de vallée où commence le ruisseau, près des maisons anciennes. L'extrême amont est sec, mais un peu plus en aval, au milieu de broussailles et de marécages, on découvre

La source 1, au pied d'un arbre arraché, dans une reculée du versant.



La source 2 alimente un lavoir retenu par une digue avec un parement en grosses pierres. Ce lavoir est presque comblé de terre et de débris végétaux, mais un filet d'eau coule à sa surface.

deux sources, 1 et 2, adossées à une pente redressée. Chacune d'elles alimente un ruisseau et ces deux eaux confluent naturellement près du chemin qui débute dans le coude de la route menant à la ferme. Un petit marais s'est formé là, derrière le talus du dit chemin. Un autre marais existe un peu plus haut. On parle donc ici, par commodité, de marais aval et de marais amont.

La source 1 (*voir carte*) sourd en haut d'une reculée du versant. Le ruisseau qui en vient (env. 0,1 l/s) s'infiltre ensuite dans son lit et ressort au bas de la pente. Au niveau du marais amont, il reçoit l'eau d'un petit canal, une lièva (francisons ici le mot en liève), venant de la source 2 avec un très faible débit (le 2 janvier 2025). Le ruisseau borde alors une prairie abandonnée, puis rejoint le marais aval, avec un débit apparent qui augmente nettement sur la dernière partie.

La source 2 "du Lavoir" se trouve sur la pente redressée. Elle remplit une petite pêcherie ou lavoir fermée par une digue de terre et de pierres. A l'origine, son eau suivait ensuite un cours naturel (trajet 1 sur la carte, en rouge et bleu) qui menait au marais aval par le côté nord de la prairie. L'homme a tout modifié par la suite. L'eau du lavoir a été déviée dans la lièva déjà citée, de façon à ce qu'elle suive le côté sud de la prairie (trajet 2 sur la carte). L'été, ou l'hiver lors des années sèches (5 février 2022), elle rejoint ainsi le ruisseau de la source 1 au marais amont. En période sèche, les fuites près du lavoir et celles de la lièva alimentent le haut de la prairie, où elles s'infiltrent, pour ressortir un peu plus bas, en laissant une zone à peu près sèche au milieu. Pourtant, l'hiver après une année pluvieuse, l'eau retrouve son tracé initial 1, tandis que la lièva coule très peu. Ainsi, le 2 janvier 2025, l'eau sortait au pied du lavoir, tandis que la lièva était très peu active et remplie de dépôts bactériens ferrugineux (ce qui n'est pas surprenant dans ce type de milieu marécageux).

Ce jour-là, le débit d'eau était d'environ 1l/s au confluent près du marais aval, avec un tiers venant du ruisseau de la source 1 et le reste venant de la source 2, via le trajet 1 en rouge sur la carte. Soumise à la déprise agricole, l'ancienne prairie devient maintenant une zone arbustive, tandis que le lavoir et surtout la lièva ne sont plus entretenus et évoluent au gré des successions de sécheresses et de périodes humides. Ainsi, il n'est pas facile de séparer l'évolution saisonnière et l'évolution due au temps qui passe.

Une source 3, bien distincte des deux autres, sourd au pied d'un talus, dans l'axe d'un vallon et en contrebas du chemin déjà mentionné (*voir carte*), mais elle ne peut être à l'origine du nom de Fontbelle.

Pourquoi a-t-on dévié les eaux de la source 2 "du Lavoir" ?

Comme plus personne aujourd'hui n'a été le témoin des aménagements des lieux, on est réduit à formuler des hypothèses. Logiquement, si on avait voulu éviter que l'eau de la source 2 soit gênante dans la prairie, on l'aurait déviée sur sa bordure nord et non sur celle au sud, qui est plus haute que le pré. La raison est donc autre.

Le plus probable est qu'on ait voulu se débarrasser de toute l'eau de la source 2 en essayant de supprimer son cours initial, au moins saisonnièrement. Peut-être une vanne aidait-elle à dévier l'eau du lavoir vers la lièva. Celle-ci permettait alors d'irriguer la prairie mais seulement quand on le voulait. Plusieurs petits départs latéraux à travers son rebord le suggèrent. L'eau en trop allait confluer avec le ruisseau de la source 1. Un reste de lièva, plus étroit, est visible sur la pente du côté nord de la prairie (pointillé bleu sur la carte ci-dessus).

Ainsi on avait une prairie un peu plus large avec une partie mieux exposée au soleil, qui restait néanmoins irrigable à la demande. L'abandon des lieux a conduit à la dégradation de toute cette organisation et on se résout à la comprendre avec les seuls vestiges existants.

Quand a-t-on dévié ces eaux ?

On ne le sait pas directement, mais on peut s'en faire une idée. L'examen du cadastre napoléonien de 1832 et de l'état des sections de 1833 montre que la prairie maintenant abandonnée appartenait en ce temps-là à deux propriétaires différents. Un certain Léonard Virolle possédait sa partie orientale sur la parcelle 260 (section D2 du cadastre) et l'exploitait en pâturage, à côté de ses parcelles 261 à 263 qui étaient, elles, cultivées ou en chômes. À l'ouest et au sud, les parcelles 257 et 258 étaient couvertes de bruyères et appartenaient à un dénommé Jean Ortolary. La parcelle 258 était donc inculte et il n'y avait par

conséquent aucun intérêt à ce moment-là à dévier vers elle l'eau de la source 2.

En toute logique, l'aménagement hydraulique de la prairie a été réalisé grâce à la continuité foncière de propriété après le regroupement de parcelles qui a été fait entre 1832 et 1934. La ferme de Fontbelle a également été construite durant ce laps de temps. Existe-t-il une relation entre les deux ? Ce serait à rechercher.

On note que le cadastre de 1934 mentionne le nom de Fontbelle alors que celui de 1832 parle seulement de Fonbelaud. Il y a eu francisation du nom du lieu entre temps. Cela pourrait résulter de la volonté de la Troisième République d'imposer le français dans l'usage courant. En tous cas, en 1934, c'était chose acquise, au moins sur le cadastre.

Bien après que la prairie ait été aménagée, elle a été reprise dans la seconde moitié du vingtième siècle comme pâturage extensif et entourée de barbelés. Ceux-ci sont antérieurs à la tempête de fin 1999 qui a fait tomber des arbres sur eux et il n'y a pas eu de réparation depuis. La déprise date donc au moins de cette année-là.

À l'inverse, la construction du lavoir est en toute logique antérieure à 1832, puisque la maison voisine est représentée et parce que cette maison avait probablement besoin de ce lavoir.

Y a-t-il eu une fontaine ?

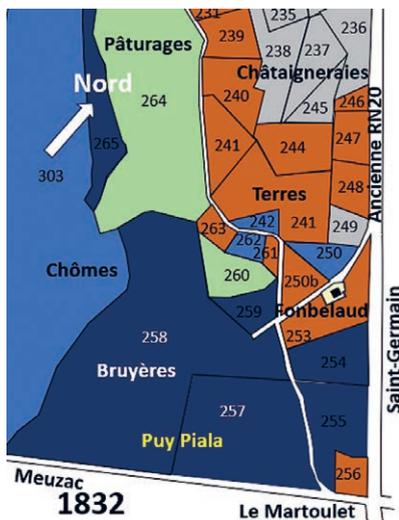
Une petite fontaine située "un peu en amont du lavoir, légèrement décalée" nous a été signalée. Une personne venait jadis y chercher de l'eau pour l'emporter à sa maison. Elle était souvent accompagnée d'un cochon. De toute évidence, ce ne pouvait être le lavoir, dont l'eau n'était pas forcément très propre.

Nous n'avons pas trouvé de fontaine sur le replat au-dessus du lavoir, ni aucune trace d'eau, mais un roncier assez dense occupe une partie des lieux.

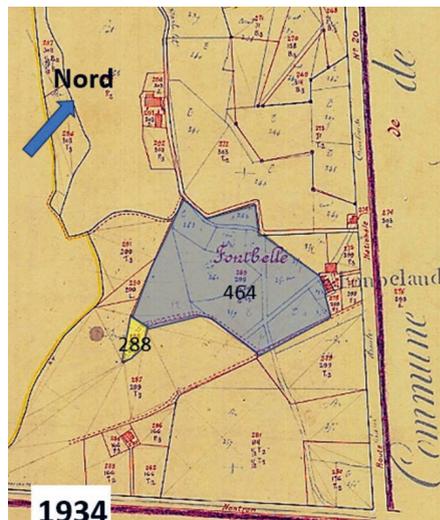
Le plus probable, qui reste à vérifier, serait que la fontaine se trouvait à une courte distance de l'angle sud-est du lavoir. Un gros arbre tortueux, en partie couché au sol, prend ses racines là. Il se pourrait que la fontaine se trouve à ses pieds. On ne peut rien dire de plus pour l'instant.

Finalement, où est la Font Belle ?

Pour tout dire, étant donné son nom, on se serait attendu à une grosse source relativement spectaculaire, or on n'observe rien de tel. La source 1 n'étant guère impressionnante, seule la source 2 "du Lavoir" peut convenir. C'est d'ailleurs elle qui a le débit le plus élevé et une maison à côté, en plus d'avoir été tout près d'un chemin, il y a longtemps (voir cadastre de 1832).



Le cadastre napoléonien de Fonbelaud (à gauche) montre que la parcelle 260 (de 1832), qui inclut la source 2 « du Lavoir », est alors un pâturage. Parmi les autres usages agricoles, on trouve des espaces incultes, avec les chômes qui sont des espaces de jachère où les animaux domestiques peuvent paître (à l'occasion ?), et les bruyères. Les bois sont représentés uniquement par des châtaigneraies. Les terres cultivées sont groupées près des routes, qui sont alors toutes des chemins. Cette carte a été dressée par l'auteur à partir du cadastre napoléonien de 1832 (ADHV 3P 98/1) et de l'état de section D de 1833 (ADHV 3P 98/2).



Le cadastre de 1934 (à droite, ADHV 1203 W 68) porte en filigrane celui de 1832. On y voit une grande parcelle (en bleu) issue du regroupement de plusieurs, appartenant désormais à un seul propriétaire. Cette parcelle est actuellement la 464 de la section D. La source 1 se trouve dans la parcelle 288 actuelle. On a même dévié la route de la ferme pour lui faire contourner la parcelle 242 de 1832, mais de nos jours son tracé est moins anguleux.



On pourrait également envisager qu'en comparant les sources 1 et 2, il y ait eu la petite et « la belle ».

En conclusion, la Font Belle est donc probablement la source qui alimente le lavoir, à côté d'une fontaine probable mais non visible. Elle a été assez remarquable pour donner son nom au hameau devenu un village. Il ne fait guère de doute qu'une rénovation des lieux lui rendrait une fière allure.

Claude Mouret

Président d'Histoire et Patrimoine du pays des Briances

Remerciements : à Mme Jean Debeleix à Magnac-Bourg et à M. Alain Madore à Saint-Germain-les-Belles, pour leur aide à la recherche de la fontaine.



com.com.

La Com-Com, acteur essentiel du développement local

La Communauté de communes est dotée de plusieurs compétences, et s'impose comme acteur dans le développement local de son territoire ; l'enfance/jeunesse avec 4 ACM "accueil collectif de mineurs", un pôle ados, et 2 crèches ; le tourisme.

D'importants travaux devraient avoir lieu cette année sur le bâtiment qui abrite l'Office de tourisme de Magnac (sous réserve de subventions). La voirie (450 km de routes répartis sur les onze communes), cette compétence comprend l'entretien des routes et des dépendances, malheureusement cette année, contre notre volonté, il n'y aura pas de campagne de point-à-temps, mais les travaux qui avaient été programmés en 2024 seront bien effectués. Bien sûr, il y a d'autres compétences "le développement économique, la culture, et l'environnement". ●

NAISSANCES

QUILLIER Katnyss, Octavia – le 06 Janvier
MAZEAUD Félix, Clément – le 09 avril
DELCLUZE Lyvio – le 03 août
GALY DÉMOULIN Malone – le 09 septembre
POUPARD April, Julie, Sylvie – le 03 octobre
CÉLÉRIER Julien, Paul, Joseph – le 05 novembre
MOULU Alba, Jeanne, Ida – le 8 novembre
LECHARPENTIER Charly, André, Philippe – le 11 novembre

MARIAGES

PANZINI Antonio et **GAGNON Sandra** Jenny – le 18 mai
CORNUT-JANOT Nicolas, Adrien et **LAPLAUD Kimberley**, Sandrine, Elodie, Stéphanie – le 08 juin
BIARNAIX Laurent, Fabien, Henri et **BERNIER Delphine** – le 22 juin
CHAULET Alain, Claude et **REFF Sabine** – le 22 juillet
POMMEREUL Aurélien, Alain, Valery et **DE ALMEIDA CLEMENTE** Adeline, Béatrice – le 31 août
PAUL Cédric, Edouard, Léopold et **PECOUT Virginie** - le 09 novembre

DÉCÈS

LACHAUD Jean-Paul veuf de Nicole, Noëlle NÉQUIER – le 31 décembre 2023
ESTIVAL Stéphane, Jean-Michel époux de Sandra, Marie-Lyne SOUCHAL – le 03 janvier
COUDRIER Marthe, Noélie veuve de Marcel, Henri, FUSADE – le 12 février
VISUS Jacques, époux de Marie MAGNAUD – le 17 février
BOURSEIX Jeanine, Amélie, Léonie veuve de André, René LACHAUD – le 06 mars
BARBIER Alain, Robert divorcé de Françoise, Denise, Roberte BAZALGUES – le 20 mars
PAUTOUT Elie, Jean époux de Marie-Louise FARGEAS – le 16 avril
RENARD Gilbert, Lucien divorcé de Micheline, Julienne ARNAULT – le 28 avril
POPINEAU Benoît, Pierre, Claude divorcé de Marie-Hélène BRUNELET – le 29 avril
DUBOS Yolande veuve de Albert ROUX – le 06 mai
CÉLÉRIER René, Ida divorcée de Maurice LAFONT – le 22 mai
VIANA MARTINS DE BARROS José Paulo époux de Maria, Isabelle PEREIRA - le 30 août
COURTAUD Jacqueline, Alice épouse de Robert, Maurice, PRINCEAU – le 31 août
ROUX Yvette veuve de André, Gilbert, Fernand ROBUCHON – le 29 octobre
BRET Maurice, Jean partenaire de Catherine, Marie, Fabienne, Mathilde JEAND'HEUR – le 01 novembre
LOHMANN Denise, Charlotte épouse de Jean-Marie BAZAC-BILLAUD – le 21 novembre
CLUZEAUD Daniel, Louis divorcé de Michelle, Marie, Noélie RUIZ – le 28 novembre

état civil.

manifestations.

8 mai 2024

11 novembre
2024



bal traditionnel
27 janvier 2024

halloween
31 octobre 2024



comice
14 et 15 septembre 2024

rallye
25 et 26 mai 2024

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VILLAGES ÉTAPES

PLUS QU'UN LABEL MAIS BEL ET BIEN UNE MARQUE !

Magnac-Bourg toujours impliqué dans la Fédération Française des Villages Étapes

L'année 2024 s'est avérée active et constructive pour la Fédération Française des Villages Étapes, un réseau national auquel Magnac-Bourg contribue depuis sa création dans notre commune au début des années 1990. Jean-Louis Dubois, notre Maire, et Sébastien Péjou, son adjoint et vice-président de la Fédération, prennent une part active aux travaux en cours. Ils ont entre autres participé à la réunion régionale de La Souterraine le 28 mars, ainsi qu'aux rencontres nationales des 25 et 26 septembre à Baraqueville, en Aveyron.

Un réseau en pleine expansion

Une étape importante dans l'évolution de la Fédération, qui fêtera ses 30 ans en 2025, a été franchie : les villages situés sur des routes départementales et régionales peuvent désormais candidater pour devenir "Village Étape", grâce à une collaboration étroite avec le Ministère de la Transition écologique. En 2024, Martres-Tolosane (A64) et Puylaurens (future A69) ont rejoint le réseau, devenant les premiers exemples sur des axes routiers concédés. Avec ces nouvelles adhésions, le réseau s'approche de l'objectif de 80 Villages Étapes, qui devrait être atteint dès l'an prochain avec l'arrivée de Bonneval (Eure-et-Loir) et Baccarat (Meurthe-et-Moselle). Cependant, deux communes

Bien accueillir pour une étape, c'est aussi bien vivre au quotidien dans notre commune.

des Hautes-Alpes, L'Argentière-la-Bessée et Guillestre, quitteront le réseau en raison de nouvelles priorités locales. À Magnac-Bourg, notre marque "Village Étape" a été renouvelée pour cinq ans, grâce à un travail conséquent réalisé par le secrétariat de mairie et les élus(es), en lien avec les commerçants, l'Office de tourisme et les équipes de la Fédération.

L'adhésion au réseau est calculée en fonction du nombre d'habitants, pour Magnac-Bourg la somme est autour des 1701 euros par an.

Simplification et qualité

La Fédération a mis en place une nouvelle procédure de candidature et de renouvellement, simplifiée et centrée sur les réalités locales.



VILLAGES ÉTAPES

FAITES UNE PAUSE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL !

Chaque commune concernée doit présenter un dossier de renouvellement tous les cinq ans. Les visites d'évaluation ont remplacé les comités d'experts traditionnels. Ce dispositif inclut un fort engagement des commerçants locaux, dont 87 % estiment que la marque est un atout pour leur commune. Dorénavant, nous ne parlons plus de label, mais bel et bien de marque.

Une stratégie tournée vers l'avenir

En 2024, malgré le contexte médiatique saturé par les Jeux Olympiques, la Fédération a su maintenir une progression de sa visibilité grâce à une stratégie de communication renforcée. Avec des partenariats prestigieux (Michelin, IGN, Mappy) et des campagnes publicitaires ciblées (notamment sur France 3 Limousin), l'attractivité de la marque "Village Étape" continue de croître, nous l'avons ressenti depuis deux ans à Magnac-Bourg avec la très forte augmentation de la fréquentation de notre camping municipal entre avril et octobre. Par ailleurs, en complément de l'offre destinée aux camping-caristes, la Fédération a mis en place une nouvelle stratégie visant à attirer davantage de familles. Pour ce faire, elle s'appuie sur des actions ciblées sur les réseaux sociaux et des collaborations avec des blogueurs spécialisés.

L'année 2025 marquera les 30 ans de la marque "Village Étape". La Fédération se prépare activement à cet événement tout en poursuivant la structuration de son fonctionnement interne pour garantir une stabilité à long terme.

À Magnac-Bourg, nous sommes fiers de contribuer au dynamisme et à l'avenir de ce réseau qui valorise les territoires ruraux, favorisant leur attractivité et leur développement.

Bien accueillir pour une étape, c'est aussi bien vivre au quotidien dans notre commune. ●



ÉQUIPEMENT SPORTIF

Un espace multisports à Magnac-Bourg rénové et ouvert à tous

Après trois ans de travail, la municipalité de Magnac-Bourg concrétise encore l'un de ses projets : la rénovation de l'espace multisports, implanté sur un ancien terrain de tennis dégradé au pied du Grand Chêne (celui sur lequel une petite structure multisports, vétuste, était déjà installée).

Porté par la volonté des élu(es) de proposer un équipement de qualité, accessible à tous, ce projet a bénéficié d'un cofinancement important : 59,05 % de l'Agence Nationale du Sport, 20 % du Conseil Départemental de la Haute-Vienne, et 20,95 % à la charge de la Mairie. Le coût total de cette réalisation s'élève à 65 290 € HT.

Une structure moderne et polyvalente

Cet espace de 32 m x 15 m, doté d'une structure en acier ro-

buste et sécurisée, permettra de pratiquer de nombreux sports comme le handball, le football, le basket, le volley ou encore le badminton. Avec son gazon synthétique sablé et ses équipements polyvalents, il s'adresse principalement aux jeunes de 5 à 18 ans, tout en restant ouvert à toutes les générations et aux personnes à mobilité réduite. Cet équipement pourra également être utilisé par l'école, le club de foot et le centre de loisirs sur des créneaux prédéfinis.

La rénovation inclut aussi le remplacement du grillage du terrain de tennis voisin, garantissant une amélioration globale de cet espace sportif. La municipalité remercie chaleureusement ses partenaires pour leur soutien dans ce projet, reflet de son engagement pour la jeunesse et le sport au sein de notre commune.

Rendez-vous au printemps 2025 pour l'inauguration officielle de cet espace multisports ! ●

CAMPING

Plus de places pour les écureuils !

Entre une page dans le "Guide du Routard", le trophée "Village Étape préféré des Français 2023" et le dynamisme de la commune décrit sur beaucoup de médias (télé entre autres)... le camping de Magnac n'a jamais connu une telle affluence !

Du coup, la municipalité a commencé en 2024, beaucoup d'aménagements afin d'améliorer le séjour des estivants et en prévoit d'autres en 2025... mais quid de la tranquillité de nos petits rongeurs ?

Et voilà ! ce que c'est la célébrité d'une commune qui attire de plus en plus de touristes, pour le grand bonheur de nos administrés, des commerçants, des artisans et surtout du lien créé, qui enfin, contribue à faire connaître tous ces villages qui étaient destinés à disparaître du paysage, lorsque ils furent écartés des grands axes routiers. Rassurez-vous, il n'y a pas d'écureuils en péril au camping ! En revanche les touristes, de toutes nationalités, sont les bienvenus au camping des Écureuils de Magnac-Bourg. ●



Fréquentation en nuitées

mois	2024
avril	124
mai	222
juin	280
juillet	521
août	551
septembre	359
octobre	176



OFFICE DE TOURISME BRIANCE SUD HAUTE-VIENNE

UNE ANNÉE RICHE EN ANIMATIONS NATURE, CULTURE ET PATRIMOINE

L'Office de tourisme Briance-Sud-Haute-Vienne à Magnac-Bourg a connu en 2024 une riche programmation qui a largement été plébiscitée par le public. Les expositions ont mis à l'honneur des artistes, des artisans et des associations locales, l'histoire et le patrimoine local.

**A L'OFFICE DE TOURISME À MAGNAC-BOURG
Clarisse Roudaud, artiste peintre "naïve" en Limousin :
du 2 avril au 1^{er} juin.**

Clarisse Roudaud, habitante de Magnac-Bourg, a grandi dans une famille de peintres et de collectionneurs aux racines limousines fortes. Son père et son oncle l'encouragent à dessiner dès son plus jeune âge ; à 16 ans, elle commence à peindre, suivant très librement ses envies. Entourée de ses deux sœurs et de son frère qui eux aussi prennent volontiers le crayon ou le pinceau, dans une atmosphère familiale fourmillante et inventive, toutes les occasions sont bonnes pour que Clarisse exprime sa fantaisie débordante. Extrait de la biographie rédigée par le Musée Cécile Sabourdy à l'occasion de l'exposition "Mirages" en 2020.

Exposition Résistance Limousine du 6 au 26 juin.

L'exposition sur la Résistance et plus particulièrement sur le groupe de Magnac-Bourg avec la collaboration de l'ANACR de Châteauneuf-la-Forêt et de St Germain les Belles et la collection de Christophe Penaud entre autres.

Exposition-vente : Serpentine "Marbre du Limousin" du 1^{er} juillet au 21 septembre.

Roche emblématique du sud de la Haute-Vienne, la serpentinite est mise en valeur par le sculpteur creusois autodidacte Yann Sence. Né à Angers, il étudie à l'école d'architecture de Bordeaux. À 23 ans, il se lance dans une carrière d'artiste peintre, après avoir été dessinateur pendant son service militaire. Il se forme auprès des professionnels de la taille de granite et oriente ses activités d'artiste vers la sculpture. Il étudie la géologie locale afin de trouver dans le Limousin les matières minérales les plus esthétiques pour ses créations, sculptures et bijoux d'art, notamment la Serpentine, à l'occasion d'une rencontre avec un exploitant de carrière, proche de Magnac-Bourg.

**Exposition "Les aventures du Père Castor"
du 14 octobre au 9 novembre.**

Une immersion dans l'œuvre de Paul et François Faucher, où l'on découvre une littérature gaie et colorée, inventive et porteuse d'un message humaniste. Un petit coin lecture et coloriage était à la disposition des petits et des grands.

Boutique de Noël du 25 novembre au 21 décembre

avec des produits locaux, l'occasion de faire des cadeaux du terroir.

A L'ANTENNE TOURISTIQUE DE SAINT-GERMAIN-LES-BELLES DE MAI À SEPTEMBRE

Exposition-vente par l'Association Cous'y Vitte de Saint-Vitte-Sur-Briance, du 27 mai au 21 juin, avec de la broderie, mosaïques, quilling art, patchwork...

Nous avons proposé en juillet et août, une boutique éphémère d'artisans locaux. Les visiteurs ont pu découvrir le travail d'artisans de talent, parfois cachés et insolites de notre territoire :

- le métier du cuir avec Vincent Grande de Glanges ;



Cette année 2024, la culture, la nature et les arts étaient aux rendez-vous avec l'office de tourisme !

En effet, des œuvres photographiques sur les plages, à l'exposition immersive de l'artiste Hélène Degrandpré dans l'église de Saint-Genest-sur-Roselle, le public a pu découvrir le regard porté par l'artiste sur le territoire. Cette exposition : **"Être dans la nature ainsi qu'un arbre humain..."** proposait un lien étroit à la nature, intégrant des bulles sonores poétiques imaginées par Cécile Desmaison. Ces actions ne pouvaient pas être mises en place sans l'engagement et l'aide précieuse de l'ensemble des partenaires : musée Jardins Cécile Sabourdy, Maison du Père Castor, Hélène Degrandpré, photographe, avec les communes de Saint-Germain-les-Belles, de Meuzac de Château-Chervix et de Saint-Genest-Sur-Roselle ainsi que la Sarl L'Atelier Des 2 L. À la fin de l'exposition, une soirée événement a été préparée avec une visite-flash «trésors patrimoine» avec le Musée & Jardins Cécile Sabourdy et un concert de l'artiste brésilienne Iara Kelly.

Les Offices de Tourisme travaillent conjointement avec leur CDT/SPL à l'échelle départementale pour communiquer auprès des touristes et des prestataires, la marque "Limousin Nouveaux Horizons". Se former gratuitement au tourisme durable avec We Go GreenR ! Le collectif tourisme Haute-Vienne (SPL Terres de Limousin et les offices de tourisme) met à disposition des hébergements touristiques, un programme de formation au tourisme durable avec la société We Go GreenR. Gratuit, ce parcours de formation complet en 5 étapes et 19 modules de formation vise la montée en compétence des professionnels du territoire et ainsi avoir une offre autour du tourisme durable répondant aux envies des voyageurs.

Plan de formation et eductours : le collectif tourisme de la Haute-Vienne, composé des Offices de tourisme et de la SPL Terres de Limousin, vous propose un programme complet : visites de sites touristiques, ateliers sur des outils d'aide pour votre activité (vente en ligne, visibilité, accueil...), sensibilisation au tourisme durable etc. Les rendez-vous sont gratuits et ouverts à tous les prestataires touristiques du département. ●

- Georges Praneuf tourneur sur bois de St Genest-sur-Roselle ;
- GL Créations France créatrice de bijoux de St-Vitte-sur-Briance ;
- Limouzi Fabrik de Glanges, artisan créateur, tapisserie d'ameublement, relooking meubles vintage et décoration intérieure upcyclée ;
- Horizons Zen propose des parfums solides 100 % naturelles de Château-Chervix ;
- Laine et Compagnie, spécialiste de literie naturelle et écologique de Château-Chervix. Des ateliers ont été proposés les mercredis.

L'office de tourisme participe à des événements nationaux tel que **la Fête de la Nature du 24 au 26 juin** avec l'aide de nombreux partenaires : la Maison du Père Castor, La Ferme de Fardissou, la Ferme Courgette et Poulette, Les Homards Indosiles et les Communes de la Porcherie, Glanges, Meuzac et St Genest-sur-Roselle. **Les Journées européennes du patrimoine du 20 au 22 septembre** avec pour cette nouvelle édition, les sites incontournables du territoire, les associations locales et les propriétaires privés qui ouvrent leurs portes pour ces journées du patrimoine. Nous avons participé à **Octobre Rose**, avec la vente de différents objets créés par GL Créations France. Tous les bénéfices ont été reversés à l'Association Aveniris.

Nouveauté 2024 :

Durant l'été, une vaste opération artistique et culturelle a été proposée par différents acteurs du territoire Briance-sud-Haute-Vienne qui invitait les publics à découvrir notre environnement autrement. Nous avons préparé **un programme d'animations de l'été** avec des visites, des rencontres, des ateliers. Avec le soutien des associations locales, des passionnés et des professionnels du patrimoine naturel et culturel, nous vous avons proposé des visites guidées, des ateliers créatifs, des animations pour les enfants. Les mercredis **"Vamos à la Playa"** sur les 3 plages du territoire en collaboration avec le Musée & Jardins Cécile Sabourdy, la Maison du Père Castor, la bibliothèque Simon de Beauvoir et l'artiste Hélène Degrandpré proposaient des ateliers peintures sur coquillage et gyotaku, des jeux nature et heure du conte, un studio photo "Portrait aux herbes folles".



Rejoignez-nous :

- Facebook "Offices de tourisme Briance Sud Haute-Vienne"
- Instagram "Office de tourisme Briance Sud Haute-Vienne"

A votre service:

- OT Briance Sud-Haute-Vienne à Magnac-Bourg : 05 55 00 89 91
- Bureau d'information Touristique de Saint-Germain-les-Belles : 05 55 71 88 65
- Mail : ot.briancesudhautevienne@gmail.com
- Office de tourisme à Magnac-Bourg ouvert d'avril à décembre : lundi 9h-12h, mardi, mercredi et vendredi 9h-12h/14h-18h, samedi 9h-12h
- Bureau d'information touristique de St-Germain-les-Belles ouvert en avril et mai et d'octobre à décembre : jeudi 9h-12h/14h-18h. De juin à septembre : lundi 9h-12h, du mardi au vendredi 9h-12h/14h-18h, samedi 9h-12h

ASSAINISSEMENT

A compter du 01/12/2022

Branchement Assainissement	..700,00
Part fixe assainissement 10,00
Prix Assainissement (par m ³) 1,25

CAMPING MUNICIPAL

A compter du 01/01/2025

Forfait Journalier 10,00
Forfait vidange camping-car hors nuitée 4,00
Caution Prise 40,00
Utilisation douche uniquement	... 1,00
Garage Mort 3,50

CAUTIONS

A compter du 01/01/2025

Tables et bancs 150,00
Barnum 4x4 500,00
Sonorisation ext. du bourg	... 1 000,00
Sonorisation portative 100,00

SALLE DES FÊTES

A compter du 01/01/2025

RÉUNION SALLE DES FÊTES ET ESPACE BRIANCE BREUILH

Caution 200,00
Heure de ménage (en cas de défaillance) 40,00
Habitants Gratuit

Extérieurs 54,00
------------	-------------

LOCATION SALLE DES FÊTES

Caution 500,00
Heure de ménage (en cas de défaillance) 40,00

Salle des Fêtes avec cuisine et ustensiles

Associations communales (mais caution) Gratuit
Habitant de la Commune	
• 1 jour 215,00
• 2 jours 270,00
Hôtelier de la Communauté de Communes BSHV	
• 1 jour 270,00
• 2 jours 320,00
Habitants extérieurs ou sociétés	
• 1 jour 350,00
• 2 jours 380,00

Réfectoire avec cuisine et ustensiles

Associations communales Gratuit
Habitant de la Commune	
• 1 jour 160,00
• 2 jours 215,00
Hôtelier de la Communauté de Communes BSHV	
• 1 jour 215,00
• 2 jours 270,00
Habitants extérieurs ou sociétés	..
• 1 jour 280,00
• 2 jours 320,00

Salle des Fêtes sans cuisine et ustensiles

Associations communales (mais caution) Gratuit
Habitant de la Commune	
• 1 jour 110,00
• 2 jours 160,00
Habitants extérieurs ou sociétés	
• 1 jour 240,00
• 2 jours 280,00

Réfectoire sans cuisine et ustensiles

Associations communales (mais caution) Gratuit
Habitant de la Commune	
• 1 jour 60,00
• 2 jours 100,00
Habitants extérieurs ou sociétés	
• 1 jour 80,00
• 2 jours 150,00

Réservation Salle des Fêtes

Réservation - Annulation tardive	.. 150,00
Dépassement week-end (salle prise dès le vendredi) 100,00

ENTRÉES CHARETIÈRES

A compter du 01/01/2025

Complète : 6 mètres :	
2 buses + 2 têtes de buses 850,00
Mètre linéaire suppl. 120,00
Uniquement 2 têtes de buses	.. 600,00
Facturation / Dégâts causés par des entreprises (heure + matériaux)	100,00

FAX COPIEUR

A compter du 01/01/2025

Copie ou impression	
• A4 Recto noir 0,20
• A4 Recto verso noir 0,30
• A4 Recto couleur 0,40
• A4 Recto verso couleur 0,60
• A3 Recto noir 0,40
• A3 Recto verso noir 0,50
• A3 Recto couleur 0,90
• A3 Recto verso couleur 1,10

CIMETIÈRE COMMUNAL

Les concessions sont perpétuelles

Concession cimetière (au m ²) 35,00
Occupation caveau communal	
• pendant les 12 premiers mois (par mois) 25,00
(1 ^{er} mois gratuit)	
• pour les mois suivants (par mois)	.. 51,00

Colombarium

Les concessions sont accordées pour une période de 30 ans

Une case 1 000,00
Dispersion des cendres 35,00
Renouvellement de concession	600,00

Cavurne

Les concessions sont accordées pour une période de 30 ans

Une cavurne 650,00
Renouvellement cavurne 350,00

ÉCOLE

A compter du 02/09/2024

CANTINE SCOLAIRE

Enfant 2,39
Enseignant 5,75

Il est rappelé que les repas ne sont décomptés qu'à partir de 4 jours consécutifs d'absence.

GARDERIE MUNICIPALE

Matin 1,42
Soir 2,12
Matin et soir sur un même jour	... 3,40